



JANVIER 2021

Vivre à Jouars-Pontchartrain

Journal d'information de la vie municipale, locale, associative et culturelle

N-1

2021

MEILLEURS VOEUX

PETITES VILLES DE DEMAIN

Jouars-Pontchartrain
retenue dans le programme

ASSISES CITOYENNES

Vivacité démocratique
et intelligence collective

PLAN GUIDE

Définir les actions à conduire
pour les prochaines décennies



www.jouars-pontchartrain.fr



PHOTO COUVERTURE :

Caroline BRENIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe Emmanuel

COMMISSION COMMUNICATION, FINANCES ET NUMÉRIQUE

Patryk MAGNIER, Willy BOYE, Vanina INCERTI, Audrey LE GUELLAUT, Jérôme LEMOINE, Ludovic VILCHES, Laurent GISQUET, Marie-Laure ROQUELLE, Pascal MARTEAU

SERVICE COMMUNICATION

Responsable : Armelle Ktifa

Apprenti : Axel Le Boulvais

CRÉDITS PHOTOS : ABC&O, ACSERB, ADRACHME, ASCM, Chœur Saint Martin, Epi c'tout, Les écoles chartriennes en fête, LPO, Cédric Turmel, William Salinière, Freepik, Pexels, Commission et Service Communication, Ville et CCAS de Jouars-Pontchartrain, DR.

CONCEPTION & IMPRESSION

Graphisme : La communauté des graphistes
Impression : Grillet Impressions

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

1, rue Sainte-Anne
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01

Site internet : www.jouars-pontchartrain.fr

Courriel : mairie@jouars-pontchartrain.fr

Facebook : @jouarspontchartrain

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi	8h30-12h00 • 14h00-17h30
Mardi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Mercredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Jeudi	8h30-12h00
Vendredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
1 ^{er} samedi du mois	10h00-12h00

Le sommaire

JANVIER 2021

Le Mot du Maire

p.3

Actualités

Les « petites villes de demain »
Les grands élus reçus en mairie, Nouvelle directrice des services
Assises citoyennes, Point sur la vaccination COVID-19
Circulation et sécurité routière, Arrêt de la police pluricommunale

p.4

p.5

p.6

p.7

Brèves :

Permanence d'une assistante sociale
Faites votre déclaration (d'amour)
Label « commune donneur »
Nouveau rythme d'échange avec vos élus durant le marché
Covid-19 : le dépistage local

p.8

p.8

p.8

p.9

p.9

Annonces :

Prochaines collectes de sang
Ateliers citoyens « Réinventons la fête communale »
Nouveaux habitants « faites-vous connaître » !

p.10

Retours :

Cérémonie du 11 novembre 2020
Marché dominical spécial Noël

p.11

Solidarité

Des colis gourmands pour les aînés
Demandez de l'aide sur solidaritejp.com
Solidarité avec les enseignants

p.12

Urbanisme

Plan Guide

p.13

Transition écologique

Transition écologique : notre affaire à tous !
Déchets : soyons responsables !

p.14

p.15

Développement économique

Gai Relais : bientôt la fin des travaux
Un chocolatier s'installe route du Pontel
Local disponible route de Paris
Nouveaux exposants sur le marché
Pascale Fleriag : communication digitale

p.16

p.16

p.16

p.17

p.17

Scolaire

Rentrée 2021 : inscriptions crèche et écoles, Dispositif Pass+
Des masques pour les écoliers, Noël au restaurant
scolaire et dans les centres

p.18

p.19

Culture

Réouverture de la médiathèque, Sacs-surprise
Skilleos : formez-vous, Soryplay'r : ressource culturelle

p.20

p.21

Patrimoine

Fin des travaux de l'église Saint-Martin
Nouveaux locaux pour l'ADRACHME et l'ApsaDiodurum
Jouars-Pontchartrain : avant-après

p.22

p.23

p.23

Vie des associations

Bielles de Jadis, ABC&O, Écoles en fête
ACSERB, AC Chennevières, ADEE
Chœur Saint Martin, Ensemble Ritournelle, ASCM

p.24

p.25

p.26

Infos pratiques

La commune recrute...
Comment nourrir les oiseaux en hiver ?

p.27

Tribune libre

p.28

Conseils municipaux

p.29

Fiers de nos habitants

Eco Run : courir solidaire, Epi c'tout : épicerie participative

p.30

Carnet

p.31

Agenda

p.32

Vœux du maire 2021

Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains.

Cette année si particulière, que fut 2020, a bouleversé nos modes de vie y compris localement. Nous avons dû apprendre de nouveaux comportements, restreindre nos sorties, travailler différemment, réorganiser l'école, apprécier combien nos commerçants locaux nous sont indispensables. Malgré tout, l'équipe a tenu bon, ancrée dans ses valeurs racines et intacte dans sa motivation. Nous avons déroulé notre programme à six mois tel que nous l'avions annoncé.

Je veux croire que tout n'a pas été négatif dans cette année 2020 comme cet élan inattendu d'entraide des voisins pour la ferme Renard ou ces volontaires qui se sont signalés spontanément pour offrir leur contribution sur notre plateforme de solidarité.

Nous entrons dans 2021, passionnés et optimistes, avec l'intention de relever la tête et nous donner les moyens de dessiner ensemble notre avenir commun. Ainsi, nous lançons dès maintenant un travail de trois mois afin de définir un « Plan Guide » pour Jouars-Pontchartrain dont vous trouverez plus de détails dans la suite du journal. Notre candidature pour l'initiative nationale « petites villes de demain » a été retenue par Madame Jacqueline Gouraud, notre ministre de la cohésion des territoires. L'objectif est de permettre à ceux qui ont des idées mais manquent de moyens de réaliser leur projet au sein d'un plan de relance national plus vaste. Ainsi, 39 communes ont été retenues en Île-de-France et seulement neuf dans les Yvelines.

Fidèles à nos valeurs, je veux également vous dire que vous serez associés à ce beau projet et qu'aucune décision importante, pour votre avenir, ne sera prise sans vous. Ainsi, si les conditions sanitaires



le permettent, nous lancerons ce trimestre les Assises citoyennes ainsi que huit premiers ateliers d'intelligence collective.

Mais le bien le plus cher que nous ayons en commun est le bonheur de vivre ensemble, de voir bien grandir sa famille, d'être heureux entourés de ses amis et ses voisins, de pouvoir partager à nouveau le plaisir d'être ensemble.

Je vous souhaite donc, chères Chartripontaines, chers Chartripontains, une année remplie de joie, d'espoir, de santé et d'ambition pour vos vies professionnelles et personnelles au sein d'une commune inscrite dans une dynamique innovante et soutenue à un niveau encore jamais connu.

Mon équipe, le Conseil des Sages et moi-même, vous souhaitons, très chaleureusement, une très belle année 2021 !

Philippe EMMANUEL
Le Maire

Les « petites villes de demain » : Jouars-Pontchartrain retenue dans le programme !



Fin décembre, Jouars-Pontchartrain a été sélectionnée pour intégrer le programme « petites villes de demain » qui vise à aider la réalisation de projets locaux pour améliorer les conditions de vie des habitants de 1000 petites et moyennes communes en France, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Les communes lauréates, 1000 en France dont 39 en Île-de-France et neuf dans les

« Révéler le potentiel des petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance »

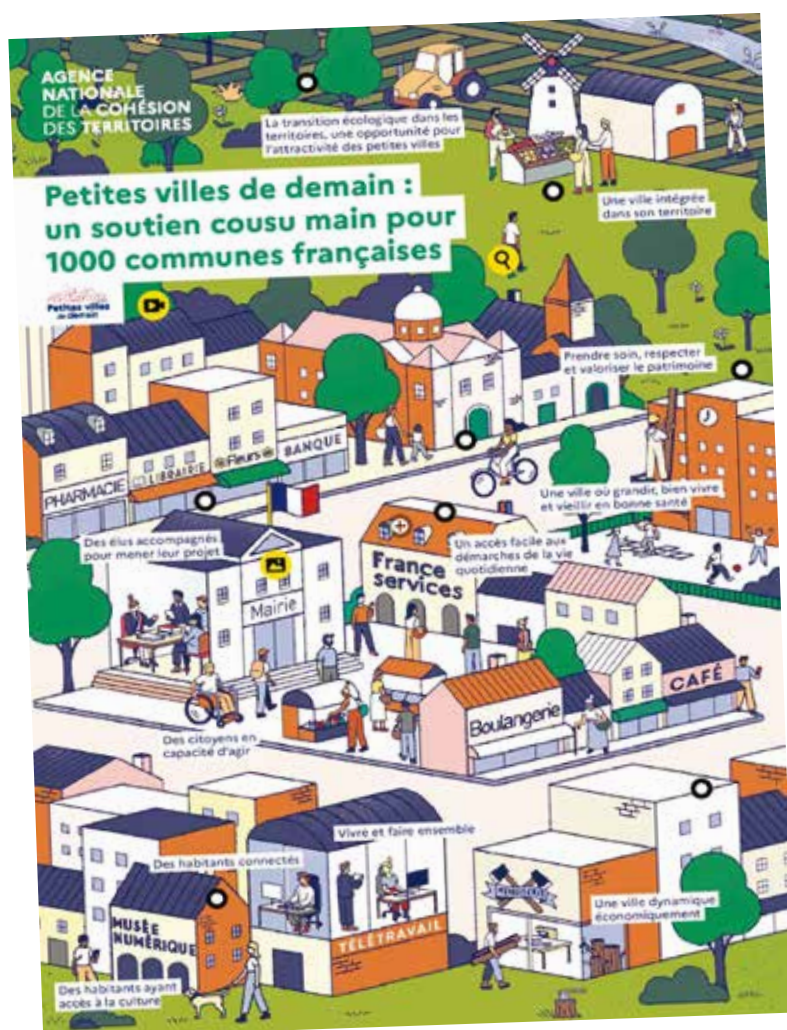
Yvelines, passeront prochainement un contrat-cadre avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour définir un plan d'action.

Le lancement de « petites villes de demain » intervient au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. Pour y faire face, l'État a décidé d'engager un plan de relance de 100 milliards d'euros, dont une partie importante des crédits est territorialisée. Les « petites villes de demain » bénéficieront immédiatement des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Trois piliers structurent ce programme dont Jouars-Pontchartrain va pouvoir bénéficier grâce à l'action du maire, Philippe Emmanuel, et de la députée de circonscription, Aurore Bergé :

- **le soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises ;
- **l'accès à un réseau**, grâce au Club « petites villes de demain », pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme ;
- **des financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisés en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Au total, trois milliards d'euros seront mobilisés sur six ans, par des fonds de l'État et différents partenaires : la banque des territoires, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement et l'Agence Nationale de l'Habitat...



La réaction du maire

« Je suis extrêmement heureux et très excité à l'idée de vous annoncer que l'année 2021 commence bien pour Jouars-Pontchartrain. En effet, grâce à la pertinence de notre projet communal, à l'écoute de notre sous-préfète, Hélène Géronimi, et au soutien indéfectible et très efficace de notre députée, Aurore Bergé, notre candidature a été retenue. Vous mesurerez l'importance de cette nouvelle quand cette aide conséquente, sur toute la durée de notre mandat, sera précisée dans les jours qui viennent. Elle contribuera à faire de notre commune un modèle en Île-de-France. Dessiner notre futur avec nos habitants et avec l'aide de l'État... c'est une chance pour Jouars-Pontchartrain ! »

Les grands élus reçus en mairie

Suite à l'invitation de Monsieur le Maire de Jouars-Pontchartrain, Philippe Emmanuel, plusieurs grands élus, aux étiquettes politiques variées, ont été reçus en mairie pour un moment d'échanges autour de la vie et de l'avenir de notre commune.

Les élus majoritaires et minoritaires réunis ont pu dialoguer avec la députée Aurore Bergé (LREM) et le sénateur Martin Lévrier (LREM), le 27 août. Puis, le 31 août, ce sont la sénatrice Sophie Primas (LR) et le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), qui ont honoré les élus locaux de leur présence. Dans cette continuité, le 15 septembre 2020 a été marqué par la visite d'Hélène Géronimi, nouvelle sous-préfète de Rambouillet, très attachée aux environnements ruraux et qui a à cœur de comprendre ceux du département et leurs enjeux. La vice-présidente du conseil départemental, Pauline Winocour, et le conseiller départemental, Laurent Richard, ont également été reçus. Enfin, le maire a rencontré le président du conseil départemental, Pierre Bédier, et la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse.

Les échanges avec ces grands élus et représentants de l'État ont été l'occasion de nouer des relations pour Jouars-Pontchartrain, ainsi que d'évoquer



Madame Géronimi et Monsieur Emmanuel

différentes problématiques qui surviennent sur le territoire de notre commune telles que les flux de circulation et la dangerosité amenée par ces derniers, afin de faire émerger des solutions d'aménagements pour y remédier.

La gestion de la crise sanitaire, le changement de stratégie en urbanisme et les contraintes liées aux objectifs de

constructions sociales ou encore la nouvelle gouvernance participative et le développement de la citoyenneté active ont également été au cœur des échanges.

Ces rencontres de haut niveau et très variées illustrent parfaitement l'esprit d'ouverture de l'équipe municipale ainsi qu'une volonté d'agir vite pour le bénéfice de nos habitants.



Madame Bergé, Monsieur Lévrier et Monsieur Emmanuel



Madame Primas, Monsieur Larcher et Monsieur Emmanuel

Arrivée d'une nouvelle Directrice Générale des Services en mairie

En ce début d'année, afin de se donner les moyens de dessiner notre avenir commun, la Municipalité a décidé de renouveler la direction de la collectivité afin que celle-ci soit plus compatible avec son projet et son éthique. Elle veut construire une nouvelle organisation de la mairie, plus ouverte, plus performante et transparente, tout en valorisant la relation humaine.

C'est ainsi que, début janvier, Patricia Gillot a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS). Elle a occupé, avec compétence, différents postes de

direction de collectivités dont la dernière était de taille comparable à Jouars-Pontchartrain.

Madame Gillot adhère à la charte de

déontologie et d'éthique des DGS des collectivités territoriales. Cet ensemble de valeurs est totalement en phase avec le projet municipal.





Assises citoyennes, ateliers citoyens JP 2021

Assises citoyennes de la participation

Vous avez été très nombreux à vous inscrire sur la plateforme democratiejp.com afin de participer à la co-construction de notre futur commun. La participation des Chartripontains est essentielle à l'établissement de la décision municipale. C'est un formidable espoir de vivacité démocratique et d'intelligence collective mise au service du bien commun pour notre beau village. Les assises citoyennes seront l'acte 1 du processus démocratique voulu par l'équipe municipale, au programme :

- présentation de l'association Empreintes citoyennes qui sera notre partenaire dans l'installation de la participation citoyenne et de son

organisation (plus d'informations sur empreintes-citoyennes.fr) ;

- présentation de la méthodologie et des étapes pour notre projet ;
- préparation de la charte participative : règle d'engagement des citoyens participant aux ateliers ;
- présentation du Conseil des Sages.

Le 2 février une consultation en ligne permettra aux citoyens qui se sont inscrits aux ateliers citoyens sur democratiejp.com de répondre à un questionnaire sur le projet cadre.

Le 2 mars à 19h00 nos assises citoyennes se dérouleront en visio-conférence, du fait des contraintes liées à la crise sanitaire. Un lien vous sera envoyé pour vous connecter.

L'atelier citoyen

L'atelier citoyen est une méthode de travail collectif qui permet à un groupe de citoyens, non spécialistes d'un sujet, de proposer des solutions sur des sujets publics identifiés :

- devenir du parking de covoiturage ;
- partage de la voie publique entre

usagers (voitures, cyclistes, piétons) ;

- fleurissement et nettoyage ;
- réinventer notre fête communale ;
- une autre vision de l'urbanisme ;
- ramassage scolaire, pédibus ;
- gestion des déchets verts et ménagers ;
- éclairage communal nocturne ;
- bien-être animal dans notre commune.

Les ateliers citoyens constitués travailleront en mode projet. À cette fin, une méthode de travail simple sera mise en place, elle permettra de garantir une bonne résolution des sujets.

Les documents de restitutions seront standardisés afin d'avoir une présentation commune à l'ensemble des ateliers citoyens. Un support logistique sera mis en place par la mairie pour accompagner les ateliers (salle de réunion, vidéoprojecteur, animation de réunions) dans le respect des règles sanitaires.

Ce dispositif est complété par le Conseil des Sages, garant des bonnes pratiques de la participation citoyenne. La délibération et la validation des projets se feront avec les élus.

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !

Point sur la vaccination COVID-19

La stratégie de vaccination en France est gérée par l'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de façon centralisée et la commune de Jouars-Pontchartrain, comme beaucoup d'autres, n'est pour le moment pas associée.

Le vaccin actuellement disponible, de type ARN messenger, des laboratoires Pfizer/Moderna nécessite une logistique lourde et très spécialisée (hyper froid) qui ne permet pas une diffusion large, notamment vers toutes les communes (conservation limitée et dilution assez technique). Seules les populations de plus de 75 ans, à comorbidités très graves, les soignants de plus de 50 ans, les aides à domicile et les pompiers sont pour l'instant concernés. Cependant, certaines villes des Yvelines ont été sélectionnées par le Préfet pour être agréées centres de vaccination locaux. C'est, depuis le 18 janvier, le cas de Rambouillet, Houdan et Montigny-le Bretonneux (liste complète des centres de

vaccination dans les Yvelines sur le site de la commune).

Malheureusement, les capacités humaines et de stock de doses à trois semaines sont déjà saturées dans tous les centres des Yvelines et les plateformes de réservation (téléphone : **0 800 009 110** ou www.sante.fr et www.doctolib.fr) ne prennent pour l'instant plus de rendez-vous. En cas de difficulté, vous pouvez appeler la mairie au **01 34 91 01 01** ou faire une demande d'aide sur www.solidaritejp.com. Les bénévoles de la Réserve Citoyenne de la commune pourront vous expliquer et vous aider dans les démarches. L'équipe municipale a remonté ces difficultés à notre députée et espère que la situation

s'améliore vite.

En attendant, la cellule COVID-19 de Jouars-Neauphle est également à votre service pour vous tester (PCR). Vous pouvez les joindre au **06 71 87 01 27**.

L'EHPAD de Jouars-Pontchartrain a commencé les vaccinations la semaine du 11 janvier et ce sont 113 résidents volontaires qui ont été vaccinés.

Concernant la résidence autonomie Odette Chauvin, les consentements sont actuellement réunis avec les familles pour une vaccination imminente.

La Municipalité a entendu l'inquiétude de ses aînés et vous tiendra informés régulièrement des évolutions de la situation.

Circulation et sécurité routière

Il y a 20 ans, la déviation de la N12 a libéré le centre de Pontchartrain de ses 40 000 véhicules quotidiens. Depuis, les routes ayant horreur du vide, l'urbanisation des environs a conduit à une augmentation importante du trafic dans notre commune, traversée par cinq routes départementales. Le bruit, la pollution et l'insécurité routière nuisent à notre qualité de vie.

Face à ces problèmes, la Municipalité travaille avec le conseil départemental pour faire un état des lieux de la situation et trouver des solutions. Des opérations de comptage vont avoir lieu, en ce début d'année, et une étude sera menée pour prendre en compte les effets des nouvelles constructions.

En complément, une étude globale de la circulation et du stationnement va être conduite avec des spécialistes pour déterminer les meilleures solutions.

L'extension des zones 30 est déjà lancée pour apaiser la circulation dans les zones résidentielles et des aménagements seront faits pour favoriser et sécuriser la marche et le vélo.

Pour le stationnement en centre-ville, face à l'augmentation du nombre d'habitants et du nombre de véhicules par foyer, chacun

doit accepter qu'il ne puisse pas avoir une place réservée dans la rue devant sa maison ou devant son bureau de tabac préféré. Réapprenons à marcher un peu et à rentrer sa voiture au garage quand on en a un. Comme l'ont bien compris la plupart des automobilistes, les trottoirs, pistes cyclables, passages piétons, places PMR ne sont pas des parkings, même pour cinq minutes ! S'y arrêter est passible d'une amende de 135 €. Le stationnement incivique sur les places PMR, convoyage de fond devant les banques et la poste, pistes cyclables, passages piétons et toute obstruction de la circulation seront systématiquement verbalisés.

Enfin, concernant la question de la vitesse excessive, des contrôles aux jumelles sont prévus entre janvier et mars sur la commune.



Arrêt de la police pluricommunale

L'équipe municipale précédente avait mis en place une mutualisation de la police communale, avec nos voisins de Neauphle-le-Château, du Tremblay-sur-Mauldre et de Saint-Rémy-l'Honoré, que la nouvelle Municipalité n'a pas souhaité renouveler.

Par cette mutualisation, il était question d'offrir aux communes voisines des ressources policières, en termes humains et matériels, qu'elles n'ont pas forcément les moyens de s'offrir. Pour Jouars-Pontchartrain, il s'agissait de développer une équipe de taille critique supérieure. L'équipe a compté jusqu'à quatre policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique avec une ressource administrative.

Dès le 3 juillet 2020, le jour même de l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, un policier a quitté la collectivité pour rejoindre une autre commune.

Un autre avait également déjà été détaché vers le central de vidéosurveillance de

Saint-Quentin en Yvelines. Le marché de l'emploi des policiers municipaux est très actif et soumis à surenchère car les ressources disponibles sont assez rares.

Après une période d'observation, les nouveaux élus ont fait le constat que cette mutualisation coûtait cher à notre commune qui devait gérer un parc de matériel et de véhicules, la mise à jour des certifications de compétences et surtout des aléas humains comme les vacances, maladies ou départs.

Tenue par des conventions la liant aux autres villages, la commune était contrainte d'affecter en priorité les ressources disponibles en dehors de Jouars-Pontchartrain, laissant ainsi peu de disponibilités pour ses propres besoins. Les habitants ont fait remonter leur désagréable perception d'avoir une équipe de police municipale importante qui était cependant rarement présente,

par exemple, pour sécuriser l'arrivée des enfants à l'école. Pour faire fonctionner cette mutualisation avec des bénéfices partagés, cette fois, il aurait fallu multiplier des recrutements difficiles à concrétiser et augmenter les contributions financières, jusqu'alors avantageuses, des communes utilisatrices du service.

Le contrat de service devait arriver à échéance en juin 2021.

Par correction pour ses voisins, la Municipalité a préféré mettre fin à ces conventions en début de période budgétaire afin que les collectivités puissent planifier leurs propres ressources. Vos élus préfèrent avoir une police locale dédiée à 100 % aux Chartripontains et utiliser les capacités financières de recrutement sur d'autres activités.

Il est à noter que la police municipale de Jouars-Pontchartrain continuera d'épauler la commune de Saint-Rémy-l'Honoré jusqu'en juin 2021.



Faites votre déclaration (d'amour) sur les panneaux lumineux !

En ce début d'année, la commune vous propose un peu de douceur ! Les amoureux seront à la fête, le 14 février prochain. À l'occasion de la Saint Valentin, les panneaux lumineux sont à vous !

La commune met à votre disposition ses panneaux lumineux. Faites votre demande en mariage ou déclarez votre flamme à l'élu de votre cœur, votre amour à votre famille, votre amitié à votre voisin... Tous les prétextes sont bons pour répandre un peu de joie en 2021 ! Chaque message sera diffusé au cours du dimanche 14 février 2021.

Pour que votre demande de publication soit prise en compte :

- envoyez votre texte par mail à

communication@jouars-pontchartrain.fr ;

- respectez la limite de 140 caractères maximum (un espace vaut pour un caractère) ;

- transmettez votre prose avant le vendredi 12 février à midi.

Nous avons hâte de lire vos mots doux !



Nouveau : permanence d'une assistante sociale

Dans la continuité des actions en faveur de la solidarité, la Municipalité a obtenu du département des Yvelines que l'assistante sociale de secteur assure une permanence chaque mardi, de 9h00 à 17h00, en mairie. Elle a débuté ses permanences le mardi 26 janvier 2021.

Jouars-Pontchartrain reçoit le label « commune donneur » 2019

La commune de Jouars-Pontchartrain a reçu le label « commune donneur » 2019, décerné par l'Établissement Français du Sang, pour son engagement en faveur du don du sang.

Pour sa première participation à ce concours, la commune a obtenu deux cœurs au label « commune donneur » 2019.

Le cœur collecte récompense l'optimisation de la visibilité, du confort et de l'accès des collectes de sang dans la collectivité. Le cœur communication valorise la pédagogie et l'information mise à disposition des citoyens.

La commune participe également à

l'édition 2020 de ce concours pour une seconde obtention du label « commune donneur ».

L'Établissement Français du Sang communiquera les résultats au cours de l'année 2021.



BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈ

Nouveau rythme d'échange avec vos élus durant le marché

Vos élus s'adaptent à la demande, qui se fait moins importante durant l'hiver, et seront dorénavant présents sur le marché un dimanche sur deux.

Ce rendez-vous vous permet de rencontrer vos élus, d'échanger avec eux, de leur faire remonter vos idées, vos projets... Un cahier de doléances et de propositions est mis à votre disposition sur le stand.

Vous avez une question ?
Une problématique à évoquer ?
Une proposition à soumettre ?

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 février 2021 à partir de 10h30 !

Au-delà de la présence de vos élus sur le marché, nous vous rappelons que Monsieur le Maire se rend disponible tous les mercredis, de 14h00 à 16h00, pour échanger directement avec vous sur simple appel téléphonique, lors des sessions « Allô Monsieur le Maire ».



Covid-19 : le dépistage local

Après le passage concluant, à Jouars-Pontchartrain, d'un bus de dépistage de la Covid-19, en septembre dernier, et une journée de dépistage, le 16 janvier, au foyer rural, d'autres initiatives locales ont émergé en fin d'année 2020 afin d'assurer un dépistage continu et coordonné sur le territoire.

Dès le mois de novembre 2020, trois zones de prélèvement sur rendez-vous ont été mises en place pour garantir un dépistage constant et organisé des cas Covid-19 parmi la population de Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Villiers-Saint-Frédéric et Saint-Germain-de-la-Grange.

- **Point de prélèvement à la pharmacie de Jouars-Pontchartrain** (Intermarché).
Téléphone : 01 34 89 44 04
ou en ligne : pharmaciedejouarspontchartrain.com
- **Centre de dépistage Covid-19 territorial** (au sein du Centre médical Sainte-Apolline à Neauphle-le-Château).
Téléphone : 06 71 87 01 27
- **Point de prélèvement à la pharmacie de Neauphle-le-Château** (Place du Marché).
Téléphone : 01 34 89 00 72



Si vous avez besoin de réaliser un test, ne vous rendez pas sur place, téléphonez à l'un des trois numéros pour prendre rendez-vous. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées, vous serez rappelé rapidement. Vos professionnels de santé du secteur

pratiquent également les tests PCR et antigéniques. N'hésitez pas à contacter votre infirmier, votre médecin ou votre pharmacien dès l'apparition des premiers symptômes, ils vous guideront sur les démarches à suivre pour vous faire dépister.

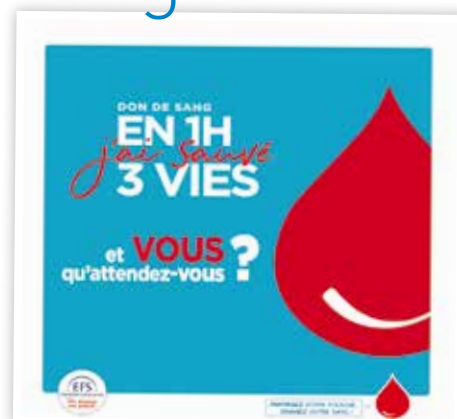
Prochaines collectes de sang à Jouars-Pontchartrain

L'Établissement Français du Sang, en partenariat avec la commune de Jouars-Pontchartrain, organise deux collectes de sang dans les mois à venir, au foyer rural.

À vos agendas !

- Mercredi 10 mars 2021
- Vendredi 25 juin 2021

La commune indiquera les modalités pratiques et de prise de rendez-vous pour chacune de ces collectes quelques semaines avant.



Ateliers citoyens « Réinventons la fête communale »

La Municipalité vous propose de vous impliquer dans la vie de la commune en participant à des ateliers citoyens sur des thématiques très diversifiées. L'atelier « Réinventons la fête communale » en fait partie.

La fête de Jouars-Pontchartrain est organisée, depuis des années, chaque dernier samedi du mois de juin. Elle rassemble les Chartriportains, durant un après-midi et une soirée, autour d'une série d'animations et de spectacles dont un feu d'artifice, très réputé, tiré devant le château pour clôturer les festivités.

La vente du château et de son parc est l'opportunité de rassembler les habitants autour d'un projet culturel et artistique, mené par une compagnie locale, pour imaginer une nouvelle fête. Très bientôt des ateliers animés seront organisés. L'atelier est quasiment complet mais il reste encore quelques places pour vous inscrire avant le

15 février 2021 ! La Municipalité aimerait notamment renforcer la présence des plus jeunes (6 à 25 ans) afin d'avoir un panel de citoyens le plus représentatif possible.

Venez prendre part à une aventure humaine enrichissante !
Inscrivez-vous sur democratiejp.com.

Nouveaux habitants de la commune : faites-vous connaître !

Vos élus ont à cœur de vous réserver l'accueil que vous méritez dans notre belle commune. Une réception sera

bientôt organisée pour vous présenter Jouars-Pontchartrain sous tous ses aspects : administratifs, culturels, sportifs,

associatifs...

Pour cela, il est indispensable que vous nous fassiez part de votre arrivée :

- soit en remplissant un formulaire disponible dans tous les services de la mairie accueillant du public ;
- soit sur le site de la commune, dans l'onglet Démarches 24/24, en complétant le formulaire « Se faire connaître et s'inscrire à la réunion d'accueil des nouveaux habitants ».

Tous les nouveaux habitants recevront une invitation personnelle à la réception qui se tiendra dès que le contexte sanitaire le permettra.



Édition 2020

RETOUR SUR... RETOUR SUR...

Cérémonie du 11 novembre 2020

Bien que la dernière cérémonie du 11 novembre n'ait pu être ouverte au public, un hommage a été rendu, par vos élus, à tous les Morts pour la France.

« C'est dans une configuration très réduite, les contraintes sanitaires limitant l'accès à la commémoration à dix personnes maximum, que nous avons rendu hommage ce matin, au monument aux Morts de Jouars-Pontchartrain, à tous ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres aujourd'hui. Le souvenir et la mémoire doivent se transmettre. »

Philippe Emmanuel



Un marché dominical spécial Noël

Dimanche 6 décembre 2020 au matin, la commune de Jouars-Pontchartrain a profité de son marché dominical pour proposer aux habitants un moment festif et convivial !

Aux côtés des marchands habituels s'étaient installés quelques stands de Noël. Les élus ont offert vin chaud et café

aux nombreux visiteurs, le tout dans une ambiance détendue et sur des musiques de Noël.

De quoi faire oublier, pendant quelques heures, cette année 2020 surréaliste !



Des colis gourmands pour les aînés

Fin 2020, la seconde vague de l'épidémie a contribué au renouvellement du traditionnel repas des aînés. La Municipalité a préféré régaler les seniors avec des paniers gourmands, en faisant d'ailleurs plus d'heureux qu'habituellement.

Les élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont proposé des paniers composés de produits scrupuleusement sélectionnés, distribués juste avant les fêtes de fin d'année. Afin de garantir une remise des colis respectueuse de la sécurité sanitaire, un bureau de distribution avait été spécialement

ouvert en mairie. Les habitants ne pouvant se déplacer ont été livrés par des élus et volontaires du CCAS.

L'idée a été bien reçue puisque ce sont plus de 450 colis gourmands qui ont été offerts aux Chartripontains de plus de 66 ans, soit plus de 600 personnes !



N'hésitez pas à demander de l'aide sur solidaritejp.com !



Début novembre, la commune a lancé une plateforme de solidarité à destination des plus fragiles et des commerçants en difficultés. De nombreux volontaires se sont signalés pour offrir leur contribution. L'offre a d'ailleurs largement dépassée la demande puisque les personnes sollicitant une aide ont été moins nombreuses.

La Municipalité souhaitait rappeler, dans ses colonnes, la parfaite discrétion avec laquelle les demandes d'aide sont traitées. N'hésitez pas à vous référencer sur le site si vous avez besoin d'une aide temporaire ou plus régulière !

La solidarité entre les habitants est un axe fort qui doit être développé dans un partenariat avec les acteurs du monde associatif, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les commerçants et l'ensemble des citoyens : l'écoute, l'attention réciproque, la disponibilité, la bienveillance, donner du temps pour les

autres sont les fondations des actions solidaires que l'équipe municipale veut renforcer. Dans cette période de crise sanitaire, il paraît fondamental que l'entraide et la générosité puissent jouer pleinement leurs rôles et ainsi aider ceux qui ont besoin d'assistance et de soutien.

Dans cet esprit la commune de Jouars-Pontchartrain a mis en place un portail évolutif (sur la base de vos retours et de vos suggestions), solidaritejp.com, qui permet :

- de se tenir informé des actualités ainsi

que des démarches proposées par nos commerçants ;

- aux personnes volontaires de s'inscrire pour constituer notre réserve citoyenne ;
- aux personnes demandeuses de notre commune de s'inscrire pour solliciter de l'aide ;
- aux commerces de proximité de se référencer par le biais d'un formulaire ;
- de consulter une liste des commerçants avec informations sur leur fonctionnement actuel.

Encore un grand merci aux citoyens qui se sont déjà inscrits !

Solidarité avec les enseignants

Sans préparation et d'une façon très spontanée, une soixantaine d'élus, d'enseignants et d'habitants de Jouars-Pontchartrain, ainsi que de quelques communes voisines se sont rassemblés avec le maire, Philippe Emmanuel, et la députée, Aurore Bergé, le samedi 17 octobre dernier.

Tous ont témoigné de leur émotion après l'horreur de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine ainsi que de leur solidarité envers les enseignants des écoles primaires et du collège de la commune. Les deux élus

ont pris la parole pour rappeler leurs engagements aux valeurs de la République et le rôle essentiel de l'éducation dans l'enseignement de la liberté de penser.

Des habitants ont déposé des bougies aux côtés des fleurs que les élus et les directrices d'écoles avaient placés ensemble à la porte des établissements, en hommage à l'enseignant assassiné dans l'exercice de son métier.

Un moment de forte émotion et de grande tristesse, tous unis contre la barbarie.



Plan Guide

Urbanisme

Le PLU 2019 a ouvert de grandes possibilités de constructions sociales et non sociales sur notre commune pour un grand nombre de promoteurs de toutes tailles et, depuis cet été, beaucoup de projets très variés nous ont été présentés de façon indépendante et décousue.

C'est une somme impressionnante de nouvelles constructions qui serait en opposition totale avec notre projet communal. Celui-ci consiste à préserver notre ruralité en réduisant les constructions à nos objectifs sociaux et un parcours résidentiel adapté au cycle de vie de nos habitants.

Également, laisser faire nous conduirait à un mélémélo de genres et de styles très différents et poserait des problèmes d'intégration avec nos architectures existantes, notre passé historique, nos déplacements et nos modes de vie.

Cela transformerait à jamais notre commune dans une direction qui nous échapperait.

Lorsque l'on ajoute l'agrandissement, la rénovation ou reconstruction de nos



infrastructures existantes avec les projets d'urbanisation décrits ci-dessus, la problématique devient encore plus complexe.

Si l'on ne veut plus subir, il faut relever la tête et exprimer où l'on veut aller dans les 15 à 20 ans, ce que l'on désire, ce que l'on ne veut pas, où veut-on faire, que ne veut-on pas faire, harmoniser les genres et les fonctions, se fondre dans le style et la vie des quartiers et des hameaux, changer la destination des bâtiments existants plutôt que de reconstruire à neuf, conserver l'âme du village tout en le faisant évoluer, intégrer l'écologie, les empreintes carbone et la durabilité, construire un écrin pour nos joyaux historiques et patrimoniaux, développer des respirations et des espaces de convivialités pour mieux vivre ensemble une histoire commune.

C'est l'objectif de ce travail de trois mois sur le « Plan Guide » que nous réaliserons avec l'architecte réputé Alexandre Chemetoff.

Au-delà de sa célébrité et de son expérience, qui lui a permis d'accompagner plus d'une trentaine de communes de tailles différentes sur des sujets similaires, ce qui est très intéressant pour notre village rural est sa double compétence d'urbaniste-paysagiste pour permettre d'équilibrer construction et respiration verte.

Ce travail sera concomitant à celui de la première étape de la future révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il sera utilisé comme « cadre » à la fois dans la fabrication du nouveau plan d'urbanisme et comme « cahier des charges » en quelque sorte pour filtrer les projets des promoteurs. Nous ne travaillerons qu'avec ceux qui sauront s'adapter à nos exigences pour l'avenir.

Pour en savoir plus sur Alexandre Chemetoff :

www.alexandre-chemetoff.com



À partir d'un état des lieux historique et géographique, s'intéressant à un périmètre d'étude situant la commune dans son contexte, il s'agit d'établir des correspondances entre des programmes qui expriment des besoins, des intentions ou des initiatives et les ressources du territoire, afin de produire un document cartographique légendé synthétique, un Plan-Guide, définissant, sur le territoire de la commune, spatialement et temporellement, au cas par cas les actions à conduire et leurs modes opératoires.

Alexandre Chemetoff

Transition énergétique, notre affaire à tous !

L'année 2020 n'a pas seulement été marquée par l'épidémie de Covid, ce fut également l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis 1900 avec une moyenne de 14°C. Sur les dix années les plus chaudes depuis 1900, sept appartiennent à la dernière décennie*.

Les conséquences du changement climatique sont particulièrement inquiétantes pour les décennies à venir mais, bonne nouvelle, contrairement à une épidémie, il n'y a aucune fatalité puisque les activités humaines en sont directement responsables. Nous avons donc les moyens d'agir, chacun à notre échelle !

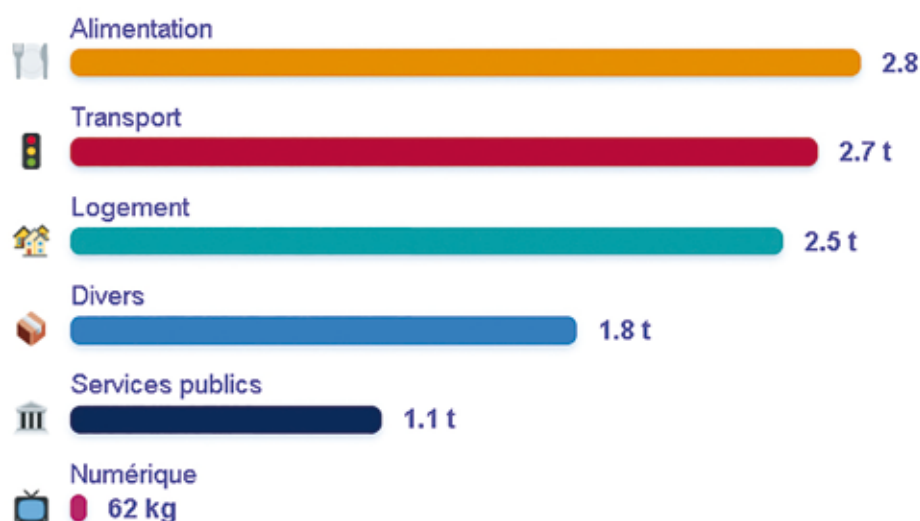
En ratifiant les accords de Paris en 2015, la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030, par rapport à 1990 mais, jusqu'à présent, les plafonds fixés sont dépassés. L'action de l'État est manifestement insuffisante mais les collectivités locales, communes et surtout communautés de communes, ont un rôle important à jouer pour être exemplaires et accompagner la transition énergétique du territoire. Le Plan Climat Air Énergie Territorial de Cœur d'Yvelines se fait attendre depuis trois ans et, à Jouars-Pontchartrain, nous avons un gros chantier pour réduire les consommations de nos bâtiments communaux les plus anciens.

L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h00 du matin est expérimentée depuis début décembre, après un sondage très positif (90 % des 600 votants favorables). Cette mesure permet de gagner sur une année 45 % d'électricité sur l'éclairage en impactant très peu de personnes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'expérimentation de deux mois se passe bien et n'est pas terminée. Elle va être prolongée de deux mois, le temps que l'atelier citoyen dédié propose d'éventuelles adaptations ou l'arrêt de la mesure.

Chacun de nous peut agir pour la transition écologique sans pour autant revenir à la bougie !

Pour commencer, il est important de savoir d'où l'on part en faisant un bilan et l'outil de l'ADEME **nosgestesclimat.fr** est pour cela très pédagogique et permet

Un français émet en moyenne
11 tonnes de CO₂e / an



d'agir. Un Français émet en moyenne onze tonnes d'équivalent CO₂ par an alors que pour ne pas augmenter l'effet de serre, chaque être humain ne devrait pas dépasser deux tonnes. Étonnamment, l'alimentation est la première source d'émissions de gaz à effet de serre (la viande et les laitages ont un impact très fort), suivie par les transports, le logement et les biens de consommation.

L'alimentation est un choix personnel, marqué par la culture, mais de plus en plus de gens réduisent progressivement leur consommation de viande, pour des raisons environnementales mais également pour leur santé.

Pour les **transports**, l'usage de la voiture est souvent incontournable sur notre territoire mais des alternatives existent pour en réduire l'usage et seront encouragées par la commune (transports en commun, covoiturage, auto-stop organisé, vélo...). La plateforme **vianavigo.com** d'Île-de-France Mobilités permet d'organiser ses trajets en transports en commun mais également en covoiturage. Elle présente aussi les offres de locations de vélos à assistance électrique. Une enquête sur

les déplacements dans notre commune va être lancée prochainement et, dès cette année, des aménagements cyclables seront mis en place. Économique et bon pour l'environnement, le vélo est également excellent pour la santé.

La **rénovation thermique** des maisons permet d'économiser de l'énergie et de gagner en confort. De nombreuses aides existent (ADEME, ANAH, Certificats d'Économie d'Énergie...) et ont été augmentées dans le cadre du plan de relance (MaPrimeRénov') : ce n'est pas forcément très simple de s'y retrouver mais les conseillers info-énergie de l'Alec SQY vous permettront de monter votre projet (contact au 01 30 47 98 90).

Enfin, en privilégiant l'**achat de produits durables ou d'occasion**, on réduit la consommation de ressources, les pollutions et les déchets.

N'hésitez pas à nous envoyer vos propres expériences et idées pour réduire nos impacts afin qu'elles soient partagées.

*<https://météofrance.com/actualites-et-dossiers-0/2020-lannee-la-plus-chaude-en-france-depuis-1900>

Déchets : soyons responsables !

Force est de constater que notre belle commune est souvent souillée par la présence de déchets, des déjections canines sur les trottoirs aux dépôts sauvages dans les chemins en passant par les ordures déposées à côté de poubelles pleines. Outre les désagréments et la pollution engendrée, cela représente un coût important pour la collectivité, donc pour nous tous. Or, pour rappel, la collectivité assure la collecte et le traitement mais chacun est responsable de ses déchets !

Alors que des citoyens s'organisent pour nettoyer la nature (eco runners, marcheurs-cueilleurs...), voici quelques conseils pour éviter de la salir :

- Pour réduire à la source les déchets et leurs nuisances, privilégions les produits en vrac ou avec un minimum d'emballage ;
- si vous fumez, pensez à vous munir d'un cendrier de poche ;
- si vous sortez votre chien, n'oubliez pas d'emporter un sac pour ramasser les déjections ;
- lors d'un pique-nique, prévoyez toujours un sac pour rapporter vos déchets (si une poubelle de la voirie est pleine on n'en rajoute pas à côté !) ;
- la nature est bien faite, elle a inventé le recyclage total et les déchets végétaux et de cuisine constituent un excellent engrais après compostage (la Communauté de Communes met à disposition, sur demande auprès de ses services, des composteurs en bois de 600 litres moyennant une caution de 20 €).

Rappels sur la collecte des déchets

assurée par la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

- 2 collectes d'ordures ménagères (bac vert) le mardi et le vendredi ;
- 1 collecte d'emballages et papiers recyclables (en vrac dans le bac jaune) le

Infractions à la réglementation sur les déchets : ça coûte cher !

La loi a renforcé les sanctions et jeter un mégot ou un masque, abandonner des déjections canines ou déposer des ordures hors d'une poubelle adaptée (même à côté d'une poubelle pleine) est désormais sanctionné par une contravention de 4^e classe (amende forfaitaire de 135 € et jusqu'à 750 € ; article R. 634-2 du code pénal).

Les dépôts sauvages, de déchets verts ou autres, transportés par véhicules peuvent faire l'objet d'une contravention de 5^e classe (jusqu'à 1 500 €) pour les particuliers et jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement pour les professionnels (articles R635-8 du code pénal, L541-3 et L541-46 du code de l'environnement).

Par ailleurs, la commune fera payer au contrevenant les frais de prise en charge des déchets.

Le brûlage de déchets végétaux ou autre est interdit (contravention de 3^e classe d'un montant jusqu'à 450 € pour un particulier, amende jusqu'à 1 500 € pour une entreprise). La vidéoprotection peut être utilisée pour constater les infractions ainsi que l'accès aux informations sur l'immatriculation des véhicules pour identifier les auteurs.

www.driea-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/guide-sur-la-reglementation-des-dechets-a-l-usage-a4316.html

www.legifrance.gouv.fr

- mercredi ;
- collecte des déchets végétaux (bac marron) le jeudi du 1^{er} avril au 2 décembre ;
- collecte des encombrants (hors gravats, pots de peinture, pneumatiques et déchets d'équipements électriques et électroniques – D3E – qui doivent être déposés en déchetterie) les mardis 18 mai et 16 novembre ;
- colonnes à verres ;
- Ergal - Rue de la gressée

- Pontchartrain - Rue de la Porte d'Andin
- Rue de Neauphle - Clos de la motte
- Parking du Foyer Rural
- Rond-Point des Mousseaux - Parking derrière l'abri bus

Plus d'infos sur :

www.jouars-pontchartrain.fr/-Collecte-des-dechets

Déchetterie intercommunale

Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric (près du lycée Viollet le Duc)

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :

- Lundi, mercredi, vendredi de 16h00 à 19h00 ;
- Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Attention : horaires modifiés pendant le couvre-feu.

Précisions sur les déchets acceptés et les conditions d'accès sur :

www.coeur-yvelines.fr/environnement/decheterie



Gai Relais

bientôt la fin

des travaux, place aux aménagements !



Au deuxième trimestre 2021 et après un chantier complexe, les travaux du futur tiers-lieu, situé dans le bâtiment « Gai Relais » (place Foch en face de la mairie), seront enfin achevés. Cet espace rassemblera, en plein cœur de Jouars-Pontchartrain, un espace de restauration solidaire, un coworking, une agence postale communale et une salle de réunion associative. La commune souhaite dédier cet espace exceptionnel au développement durable et au renforcement des solidarités locales autour d'entreprises vertes, durables et d'espaces d'échange et de convivialités. Les travaux de gros œuvre sont à présent achevés et le temps est à l'aménagement intérieur.

Vous êtes intéressé par un bureau ou un poste de travail dans l'espace coworking ?

En plein centre-village, à proximité de Saint-Quentin en Yvelines et Versailles, l'espace coworking du Gai Relais multiplie les atouts pour les travailleurs :

- dans un bâtiment historique, des espaces de travail refaits à neuf et disposant de la fibre optique ;
- hyper accessible, à moins de 3 kilomètres de la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain, proche des axes N10 et N12, parking et lignes de bus à proximité ;
- agence postale et service de restauration sur place, nombreux restaurants et commerces accessibles à pied.

Pour toute question ou réservation d'emplacement, contactez le service développement économique en écrivant à mairie@jouars-pontchartrain.fr.

Un chocolatier s'installe route du Pontel

Courant février, Cédric Turmel, artisan-chocolatier bio, ouvrira sa boutique à Jouars-Pontchartrain, au 13 route du Pontel (entre le fleuriste et la boulangerie). Après un magnifique accueil par les Chartriportains lors de l'ouverture de leur boutique éphémère, fin 2020, rue des Artisans, Cédric et son épouse Caroline ont porté leur choix sur Jouars-Pontchartrain pour l'installation de leur boutique puis, prochainement, de leur atelier. Ils espèrent ouvrir au plus vite, pour la Saint Valentin idéalement, et sont actuellement en plein aménagement de la boutique. L'espace de vente, d'une cinquantaine de mètres carrés,

accueillera les chocolats, tous totalement certifiés bio, mis en vente mais aussi une petite chaîne de machines permettant d'assister à la transformation du cacao.

En effet, Cédric Turmel est chocolatier-torréfacteur-transformateur de cacao.

Il fabrique ses chocolats directement à partir des fèves de cacao qu'il importe, ce que peu de chocolatiers font. Une petite particularité à noter : ne vous étonnez pas si les pièces de chocolat de Cédric Turmel ne sont pas colorées ! Tous les chocolats étant 100 % bio, il ne peut pas



utiliser de colorants. Les décors des pièces sont donc totalement naturels. Dans la boutique, vous pourrez donc découvrir du chocolat mais aussi un peu de thé et probablement d'autres produits bio, au fil des mois.

Plus d'informations sur www.cedricturmel.com.

Un local disponible route de Paris : manifestez-vous !

La commune a préempté, début 2020, un local situé au 23 route de Paris afin que puisse s'y installer un commerce de bouche ou un espace commun pour des artisans de Jouars-Pontchartrain. Dans un immeuble collectif, l'espace de 90

m² se compose d'une boutique avec une arrière-boutique, de deux pièces, d'une courette et d'une cave.

Vous souhaitez ouvrir votre boutique, seul ou à plusieurs ?

Écrivez à mairie@jouars-pontchartrain.fr.



De nouveaux exposants sur le marché dominical

Votre marché du dimanche matin s'étoffe grâce à l'action de vos élus. Depuis fin janvier, quatre nouveaux marchands sont présents les dimanches matins.

Les Petits Péchés de Moinette

Conserverie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

(un dimanche sur deux depuis le 17 janvier)

On ne vit Poingt sans saucisson

Saucissons d'Auvergne

(un dimanche sur deux depuis le 17 janvier)

La boîte à Macarons

Macarons

(un dimanche sur deux depuis le 24 janvier)

ÉPICEZ LA VIE

Épicerie fine

(le quatrième dimanche du mois)



Besoin d'être visible sur le web et les réseaux sociaux ?

Pascale Fleriag, Chartropontaine de longue date, a récemment créé son entreprise sur la commune et vous accompagne dans votre projet pour déployer une stratégie digitale pertinente et efficace à votre image.

- Vous gérez **SEUL** vos réseaux sociaux et vous aimeriez vous concentrer davantage sur votre cœur de métier ?
- Vous manquez de **TEMPS** et/ou de créativité pour assurer une présence

digitale régulière ?

- Vous souhaitez amener plus de **TRAFFIC** vers votre site Internet en optimisant son référencement sur Google ?
- Vous souhaitez mettre en avant votre **EXPERTISE** en publiant du contenu de qualité ?
- Vous avez besoin de **CONSEILS** pour interagir davantage avec votre communauté ?



N'hésitez pas à la contacter pour réaliser votre devis personnalisé !

Pascale Fleriag

06 24 59 06 50

pascale.fleriag@gmail.com

Inscriptions crèche pour la rentrée de septembre 2021

Gérée par la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, la crèche multi-accueil intercommunale « Cœurs d'Enfants » regroupe les tout-petits des communes de Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric. Elle accueille les enfants à partir de deux mois et demi et jusqu'à trois ans. Disposant de 60 berceaux, dont 29

sont réservés aux habitants de Jouars-Pontchartrain et 5 aux entreprises, la crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sur la liste d'attente, les renouvellements et les pré-inscriptions s'effectuent en mairie, auprès du service

affaires sociales. Le dossier complet, téléchargeable sur le site de la commune (www.jouars-pontchartrain.fr/Petite-enfance).

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 doivent être transmises avant le 26 février 2021.

Renseignements : 01 34 91 01 01

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2021

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2018, il est temps de l'inscrire pour la rentrée de septembre 2021.

Pour procéder à son inscription, il vous faudra transmettre le dossier, de préférence par mail à scolaire@jouars-pontchartrain.fr, ou vous présenter au service scolaire de la mairie sur rendez-vous muni :

- de votre livret de famille (original et copie) ;
- d'un justificatif de domicile (original et copie) ;

- du carnet de santé de l'enfant à inscrire (original et copie des pages vaccinations) ;
- en cas de divorce, du dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants ;
- de votre numéro CAF.

Vous devrez également remplir une fiche de pré-inscription, téléchargeable sur le Portail Familles ou bien disponible au service scolaire lors de l'inscription.

Passage de Grande Section au CP

Pour le passage de Grande Section vers le CP, une pré-inscription est obligatoire en mairie.

Après votre passage en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école concernée (maternelle Hélène Boucher ou élémentaire Jacques Prévert) pour finaliser l'inscription scolaire de votre enfant.

Renseignements : 01 34 91 01 01 ou scolaire@jouars-pontchartrain.fr

Dispositif Pass +

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : la carte Pass+. Il s'agit d'une aide financière accordée aux jeunes pour favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés. 300 000 jeunes du territoire interdépartemental sont concernés. D'abord réservée aux collégiens, cette carte gratuite s'étend depuis la rentrée 2020 à tous les jeunes, de leur entrée en 6^e à leur majorité.

Pass+, c'est quoi ?

- Une aide financière de 80 € pour les activités sport et culture ; l'aide est portée à 100 € pour les boursiers.
- Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

Pass+, c'est pour qui ?

- Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, de l'entrée en 6^e à la majorité ;

- Les jeunes de 11 à 16 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...).

En quoi consiste l'aide financière du Département ?

Le PASS+ comprend deux « porte-monnaie » électroniques :

- l'un pour la pratique d'activités culturelles,
- l'autre pour la pratique d'activités sportives.



Les jeunes, ou leurs familles, décident eux-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €). Pour les boursiers cette répartition s'établit à 80 € et 20 € entre la culture et le sport. Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+ commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs... Près de 2 000 organismes sont déjà affiliés au dispositif.

Comment obtenir la carte Pass+ ?

La procédure est entièrement dématé-

rialisée. Il suffit de se connecter sur www.passplus.fr et de créer un compte. Pour l'année scolaire 2020-2021, les inscriptions sont ouvertes :

- depuis le 15 juin 2020 pour les collégiens,
- depuis le 7 septembre 2020 pour jeunes au-delà de la 3^e.

Et une fois inscrit ?

Les « porte-monnaie » électroniques seront crédités dès la validation de la demande. L'aide financière se présente sous la forme de deux porte-monnaie électroniques, générés directement en ligne depuis l'interface Internet dédiée et personnelle et crédités par le bénéficiaire/utilisateur pour remise à l'organisme sportif ou culturel souhaité. Les organismes affiliés sur la commune sont : l'Académie de Ballets Classiques & Orchestres, Arts Martiaux de Jouars-Pontchartrain, l'Association sportive du Collège Saint-Simon, le Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain et les Écuries d'Ergal.

Des questions ?

Pour répondre aux questions des bénéficiaires, parents, jeunes : une plate-forme téléphonique a été mise en place, le **09 69 32 60 92** (n° non surtaxé) du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00.

Des masques pour les écoliers d'élémentaire

Fin novembre, le Maire, Philippe Emmanuel, et son adjointe à la jeunesse et à la vie scolaire, Hélène Ramalho, ont distribué aux élèves de l'école Jacques Prévert des masques en tissu, offerts par la région Île-de-France. Chaque enfant a reçu deux masques, lavables 30 fois en machine. Un grand merci à la Région pour cette dotation !

Le protocole sanitaire renforcé, appliqué depuis la rentrée scolaire, n'a pas été



simple à mettre en place mais les enfants se sont vite adaptés et en sont très respectueux. La Municipalité tenait à les remercier, ainsi que leurs parents pour la patience et la compréhension dont ils ont

fait preuve face aux changements d'organisation.

Un immense merci, enfin, au personnel scolaire et périscolaire qui a su accompagner ces changements.



La joie de Noël à la restauration scolaire

Jeudi 17 décembre dernier, l'équipe entretien et restauration scolaire a proposé aux enfants une petite animation, à l'occasion du repas de Noël, en leur remettant leurs chocolats déguisée ! Le Maire s'était déplacé pour assister à ce moment convivial qui a ravi les enfants.



Les festivités de Noël dans les centres de loisirs

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les centres de loisirs ont proposé des animations sur cette thématique le mercredi et pendant les vacances.

En maternelle, de grands jeux sur les thèmes de Noël et de l'hiver ont été

organisés par les animateurs. Pour fêter la fin de l'année, un petit-déjeuner a été offert aux enfants, le mercredi 23 décembre.

En élémentaire, chaque groupe a participé à une « boum », le mercredi 16 décembre,

avec un buffet de gourmandises sucrées, et le Père Noël est passé déposer des cadeaux pour le centre. Durant les vacances, les enfants ont participé à des activités de Noël et à une fête, le jeudi 24 décembre.



Réouverture de la médiathèque



Mardi 1^{er} décembre, la médiathèque de Jouars-Pontchartrain a rouvert ses portes aux adhérents avec un nouveau protocole sanitaire, élaboré par vos bibliothécaires.

Protocole sanitaire

- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans et durant toute la visite ;
- Lavage des mains obligatoire au gel hydroalcoolique ou au savon en entrant et en sortant de la médiathèque ;
- Respect des marquages au sol et des affichages ;
- Respect de la distanciation d'un mètre avec les autres usagers et les bibliothécaires y compris à la banque de prêt et

en entrant et sortant de la médiathèque ;

- Présentation avec un sac pour emprunter ou rendre ses documents ;
- Au maximum dix personnes dans la médiathèque pour une durée de visite d'une demi-heure maximum ;
- Dépôt des documents à rendre dans la boîte de retour extérieure ou dans les bacs présents dans le SAS d'entrée à cet effet ;
- Les familles doivent restées groupées et les enfants près de l'adulte accompagnant ;
- Pas de lecture sur place.

Attention ! L'accès aux ordinateurs, la consultation de la presse sur place, la ludothèque, l'utilisation des toilettes et les animations sont suspendus.

Le **service de « biblio-drive »** reste d'actualité. Vous pouvez continuer à effectuer vos réservations pour ensuite venir chercher vos ouvrages sans prendre de rendez-vous, aux horaires d'ouverture et dans le respect du protocole mis en place.

La **navette du réseau** a repris et continuera à fonctionner. Toutes les bibliothécaires du réseau appliquent le protocole suivant :

- Masque obligatoire pour les salariés et les bénévoles ;
- Masque à utiliser au moment de chaque manipulation des documents ;
- Quarantaine des documents : 5 jours ;
- Lavage des mains avant toute manipulation des caisses ou des sacs destinés à la navette et au moment de l'échange ;
- Aération du véhicule à chaque arrêt.

Renseignements :

Médiathèque - 01 34 89 27 27

mediatheque@jouars-pontchartrain.fr

HORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC :

	Habituels	Couvre-feu
Mardi	16h00-18h00	15h30-17h30
Mercredi	14h00-18h30	14h00-17h30
Vendredi	15h00-18h00	14h30-17h30
Samedi	11h00-17h00	10h00-17h00

Des sacs-surprise à la médiathèque !

Les bibliothécaires proposent aux lecteurs, petits et grands, des sacs-surprise rassemblant plusieurs documents sur une même thématique.

L'idée de sacs-surprise a surgi dans l'esprit de vos bibliothécaires de Jouars-Pontchartrain pendant le premier confinement. Elle a demandé un travail de longue haleine pour aboutir à ce que vous pouvez emprunter : recherche des thèmes, de documents, achat de certains et du matériel, confection des sacs (découpe, couture, pochoirs) et préparation informatique pour le prêt.

Les listes des sacs-surprise « enfance et jeunesse » ou « adolescents et adultes »

sont disponibles sur le site de la ville : www.jouars-pontchartrain.fr/Des-sacs-surprise-a-la-mediathèque.

Guide d'utilisation des sacs-surprise

- Vous pouvez emprunter un sac adulte et un sac jeunesse par famille pour une durée maximum de 2 mois ;
- Chaque sac emprunté correspond à un livre emprunté ;
- Nous comptons sur vous pour prendre grand soin du sac en tissu ;
- Le sac doit être rendu complet (une liste

de ce qu'il contient est présente dedans) ;

- Les sacs-surprise ne doivent pas être retournés dans la boîte extérieure ;
- Lors du retour, le sac sera mis en quarantaine pendant cinq jours, vérifié et sorti de votre carte.

Vos bibliothécaires espèrent que vous trouverez autant de plaisir à les utiliser qu'elles en ont eu à les constituer.

N.B. Les photos ont été prises avant que le port du masque ne soit rendu obligatoire.



Skilleos : formez-vous grâce à la médiathèque

Depuis le 20 novembre 2020, la plateforme d'auto-formation Skilleos, spécialisée dans les loisirs et les compétences professionnelles, fait désormais partie des avantages offerts par la médiathèque de Jouars-Pontchartrain à ses adhérents.

Skilleos est un organisme de formation qui propose des cours vidéo 100 % en ligne réalisés par des experts pour permettre à chacun d'apprendre sur des sujets qui plaisent !

Des cours vidéo de couture, de guitare, de dessin, de photo, d'Excel et sur beaucoup d'autres thématiques sont à découvrir en accès totalement illimité grâce à votre médiathèque. L'apprentissage se fait progressivement et au rythme de chacun.

En partenariat avec la médiathèque, Skilleos propose des packs thématiques de formation :

- **Loisirs** : photographie, couture, décoration...
- **Sports & bien être** : fitness, yoga, pilates, salsa...
- **Arts & musique** : chant, guitare, dessin...
- **Jeunesse** : code de la route, soutien scolaire, langues enfants...
- **Bureautique & multimédia** : Excel, Word, Photoshop, iMovie...
- **Coding & e-marketing** : Wordpress,

PHP, SEO, Google Adwords, Facebook, Instagram...

- **Vie professionnelle** : marketing, ventes, stratégie...

Qu'ils soient champions de France de step, créatrice d'une marque de prêt-à-porter, illustrateur professionnel dans des journaux ou cadreuse/monteuse officielle de grands événements sportifs, les experts Skilleos ont été sélectionnés avec soin et avec amour !

Tous les cours sont disponibles 7j/7, 24h/24 sur tout support (PC, Mac, tablettes ou smartphones) avec une simple connexion Internet pour permettre un apprentissage progressif et au rythme de chacun !

Pour vous connecter à la plateforme Skilleos :

- Rendez-vous sur le site du réseau « Au Fil des Pages 78 ».
- Connectez-vous à votre profil utilisateur (connexion utilisateur).
- Une fois connecté, cliquez sur votre nom.



- Vous êtes redirigé vers la page « Votre compte ». Sous vos informations personnelles, cliquez sur le lien « Accès Skilleos ».
- Vous êtes redirigé sur la plateforme Skilleos. Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte en entrant les informations demandées.

Et voilà ! Vous êtes inscrit et pouvez désormais profiter des cours interactifs sur vos ordinateurs et appareils mobiles (portable, tablette...).

Ce service est accessible uniquement aux lecteurs inscrits à la médiathèque de Jouars-Pontchartrain. Pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au **01 34 89 27 27**.

Storyplay'r : la nouvelle ressource culturelle de la médiathèque



La plateforme culturelle Storyplay'r, destinée aux enfants et spécialisée dans la littérature selon différentes langues et thématiques, fait partie des avantages offerts par la médiathèque de Jouars-Pontchartrain à ses adhérents, depuis fin novembre 2020.

L'accès à la culture, le loisir par la littérature, de quoi ravir les enfants !

Vous recherchez des histoires pour enfants en français, en anglais et d'autres langues ? Storyplay'r est ce qu'il vous faut ! Cette bibliothèque numérique et audio propose des histoires pour les enfants de 3 à 10 ans, avec la possibilité d'écouter des versions audio en feuilletant les pages des livres.

En partenariat avec la médiathèque, Storyplay'r propose différentes thématiques littéraires :

- Contes classiques ;
- Contes et légendes pour enfants ;
- Sujets de société ;
- Voyages, épopées, lieux ;
- Apprentissage ;
- Animaux ;
- Documentaires, nature, saisons...

Quel que soit l'âge de votre enfant, vous pouvez lui donner le goût de la lecture avec Storyplay'r !

Pour accéder à la plateforme Storyplay'r :

- Rendez-vous sur le site du réseau « Au Fil des Pages 78 ».

- Connectez-vous à votre profil utilisateur (connexion utilisateur).
- Une fois connecté, cliquez sur votre nom.
- Vous êtes redirigé vers la page « Votre compte ». Sous vos informations personnelles, cliquez sur le lien « Storyplay'r ».
- Vous êtes redirigé sur la plateforme Storyplay'r. Vous pouvez désormais profiter des nombreuses lectures interactives pour enfants sur vos ordinateurs.

Ce service est accessible uniquement aux lecteurs inscrits à la médiathèque de Jouars-Pontchartrain.

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au **01 34 89 27 27**.



PATRIMOINE

Fin des travaux de l'église Saint-Martin de Jouars

Après plusieurs années de chantier, les travaux de réfection de l'église Saint-Martin ont été réceptionnés, le 4 décembre dernier.

Ces travaux concernaient la réfection, dans une première phase, du chœur et des chapelles puis, dans une deuxième phase, de la nef et du clocher. Aujourd'hui, les Chartriopontains peuvent observer une couverture refaite entièrement, de petites tuiles mélangées, pour partie récupérées de l'ancienne couverture, une reprise de charpente en chêne et une réfection totale des gouttières.

Le clocher, création du Frère Romain, a retrouvé le charme de son dôme d'ardoises et plomb. Restauré dans sa globalité, il est doté d'une horloge à cadran et d'une mise en lumière.

Le caquetoire, l'espace couvert formant un auvent devant l'entrée de l'église, a retrouvé ses couleurs d'origine. Le beffroi s'est meublé d'une échelle de meunier de chêne, entièrement démontée et restaurée.

Surprises et embellissements

Lors du piochement de l'enduit de l'élévation Est, l'encadrement d'un triplet de baies a été découvert. Le choix s'est

porté sur une restitution des trois grandes lancettes et de leur appui avec conservation des vitraux existants.

Le balcon du clocher était éclairé par une petite fenêtre vétuste, ces travaux ont permis de retrouver l'ouverture d'origine et la création d'un vitrail dans l'harmonie des autres vitraux de l'église.

Et maintenant ?

Les précédentes infiltrations ont dégradé les peintures intérieures et le mobilier a souffert. Au sein de l'église, les murs présentent un écaillage général du badigeon avec localement des traces d'humidité plus prononcées. Les mobiliers ne pouvant être restaurés précédemment continuent de se dégrader.

Maintenant que l'église est assainie et étanche aux intempéries, la nef restaurée et repeinte, la commune étudie la possibilité d'une troisième phase de travaux pour la réfection des intérieurs. Un diagnostic sanitaire des peintures et sols et une recherche de financements sont d'ores et déjà lancés.

Nouveaux locaux pour l'ADRACHME et l'ApsaDiodurum

Ce début d'année 2021 verra prochainement l'installation, à l'étage de l'ancienne mairie, rue de Neauphle, de l'ADRACHME (Association De Recherche Archéologiques et de Conservation Historique du Canton de Montfort l'Amaury et son Environnement) ainsi que du bureau de l'ApsaDiodurum (Association pour

la promotion du site archéologique de Diodurum).

L'ADRACHME et l'ApsaDiodurum œuvrent ensemble à la préservation du patrimoine local et au développement du site antique et cistercien de la Ferme d'Ithe. Elles disposent de fonds documentaires spécialisés en archéologie, en histoire et en histoire locale.

Des ressources et des actions qui seront à disposition du public.

Contacts :

adrachme@gmail.com

apsadiodurum@gmail.com

Sièges : 1, rue Saint-Anne 78760

Jouars-Pontchartrain

Jouars-Pontchartrain : avant-après

En partenariat avec l'ADRACHME, la commune vous proposera désormais dans chaque numéro du journal municipal des avant-après, sous la forme de cartes postales d'hier et de photos d'aujourd'hui.

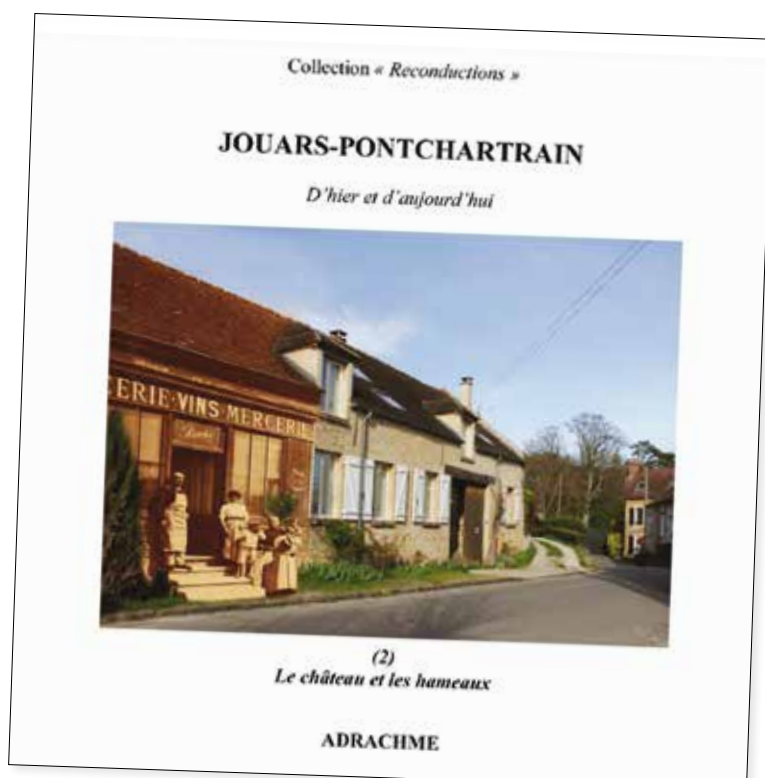
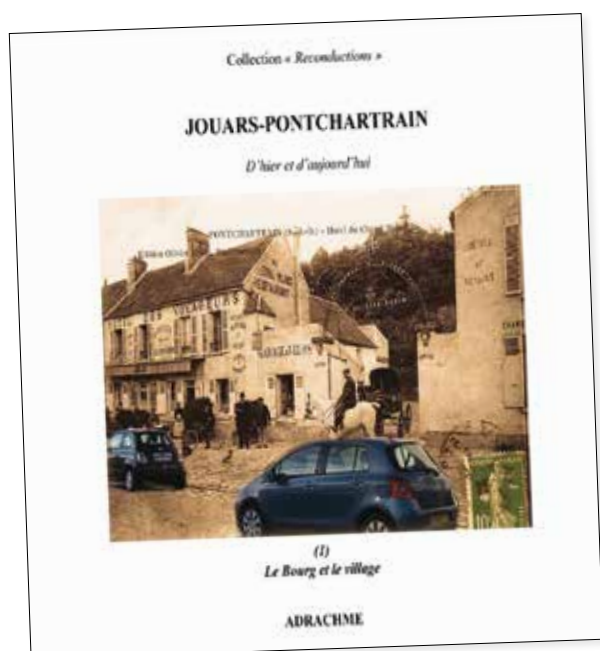
L'association ADRACHME, Association De Recherches Archéologiques et de Conservation Historique du Canton de Montfort l'Amaury et de son Environnement, a publié deux volumes (collection « Reconductions ») sur ce sujet et vous propose de découvrir son travail dans nos pages. Les ouvrages sont disponibles sur « thebookedition.com ». Le second ouvrage de reconductions photographiques sur la commune de Jouars-Pontchartrain, après ceux de Montfort l'Amaury et de Neauphle-le-Château, est sorti en fin d'année 2020.

Donner à voir Jouars-Pontchartrain, en photographies, du début du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, à cent ans

d'écart environ. Tel est l'objectif visé par l'ADRACHME. Partez à la découverte de ces photographies en noir et blanc puis en couleur, pour la même ville, un peu différente aussi. « *Différente par la couleur qui donne à voir une autre réalité. Différente par l'occupation de l'espace public et du cadre urbain, au-delà des transformations architecturales : voitures omniprésentes bien sûr, mobilier, objets, enseignes, panneaux, qui viennent combler l'espace et font ressentir, au détour des pages, une certaine nostalgie...* ».

Pour commander les ouvrages ADRACHME :

- En ligne, auprès de l'éditeur :
www.thebookedition.com/fr/jouars-pontchartrain-1-p-363819.html
www.thebookedition.com/fr/jouars-pontchartrain-2-p-379912.html
- Par courrier, accompagné du règlement par chèque auprès de l'association :
**ADRACHME - 1 rue Sainte Anne
78760 Jouars-Pontchartrain**
Volume 1 : 21 € - Volume 2 : 19 €





Bielles de Jadis : cap sur 2021

Bienvenue à cette nouvelle année 2021 ; celle de 2020 s'en va, laissant au club des Bielles de Jadis un affligeant souvenir du nombre record de reports et d'annulations de manifestations concernant le monde de la moto ancienne (festival Motos & Soul à Gambais, les Coupes Moto Légende à Dijon, Moto-Légende à Vincennes...).

Souhaitons que 2021 voit la reprise des rendez-vous mensuels, des balades, des bourses, des salons... qui rythmaient notre calendrier de collectionneurs. Seules les ventes aux enchères auront

réussi à tirer leur épingle du jeu, à distance, via Internet, dans les circonstances exceptionnelles du respect des mesures sanitaires en vigueur.

Malgré les contraintes, cela montre l'intérêt toujours porté au monde de la moto ancienne, ce patrimoine roulant

où des gens animés par cette passion dépensent beaucoup de temps et déploient énormément d'énergie à les entretenir ou à les faire revivre.

Rendez-vous à notre prochaine bourse d'échanges à Pontchartrain le 20 mars.

Gérard et Nicole

L'Académie de Ballets Classique & Orchestres mobilisée pour ses adhérents !

C'est avec un début de saison marquée par le succès de son stage de rentrée que l'ABC&O débute cette nouvelle saison. Sous la direction de Claudine Tavares, professeure diplômée de l'Opéra de Paris, ce sont 56 danseuses âgées de 4 à 8 ans qui ont profité d'une journée de stage gratuit. Même si la Covid-19 s'invite une nouvelle fois à la fête, grâce à la magie de la visioconférence, Isabelle Beaucourt a gardé le contact avec ses danseuses pendant le second confinement.

Malgré tout, l'ABC&O reste mobilisée pour ses adhérents. Fidèle à ses valeurs de solidarité, l'ABC&O s'est engagée au remboursement partiel des cotisations et continuera de proposer des stages gratuits au bénéfice de ses adhérents. C'est avec confiance et motivation que l'équipe se prépare à la suite de cette saison un peu particulière : à l'affiche concert et gala de danse au mois de mars.

Un grand merci à nos adhérents pour leur confiance et leur soutien sans faille !



Les écoles chartripontaines en fête : esprit de Noël au rendez-vous !

L'association a proposé un stand pour Noël, durant le marché du 6 décembre dernier. Les Chartripontains ont généreusement répondu à l'appel de la gourmandise: sablés de Noël, pains d'épices et cartes de vœux, tout a trouvé preneur dans la bonne humeur ! Merci à tous pour votre participation et votre support.

Comme vous le savez, l'association récolte des fonds afin d'apporter un soutien financier aux écoles. Vos équipes enseignantes restent mobilisées pour proposer aux élèves des activités compatibles avec le contexte sanitaire: interventions à l'école, abonnements, supports pédagogiques... La nouvelle année est plus que jamais placée sous le

signe de la flexibilité et de la créativité ! L'association vous adresse ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous pour :

- la campagne d'adhésion 2021 ;
- les objets personnalisés au printemps ;
- la Kermesse le samedi 19 juin.



Si vous souhaitez les contacter ecolesenfetejp@hotmail.com ou sur leur page Facebook.

ACSERB : plantations de la Sainte Catherine

Le parking de covoiturage a été mis en service il y a un an. Compte tenu de son peu de fréquentation, il va faire l'objet à propos de son devenir d'un atelier citoyen initié par la Municipalité. Mais c'est sans compter l'urgence à intervenir sur le merlon donnant sur le chemin de Bienvall, fortement déstabilisé par le chantier du parking et la destruction de sa zone arborée. Dans l'attente de la mise en œuvre d'une action commune ACSERB-Municipalité-CHEP, des volontaires de l'ACSERB y ont enraciné quelques arbres à la Sainte Catherine. Les hautes tiges, trois châta-



Vie des associations

gniers, un chêne et un prunus, ont été offertes par Madame Christine Gautier-Quesnel que nous remercions infiniment. Nous avons également fait appel à « jardiniers en herbe » pour le fleurissement de la bande droite du rond-point

de Châteauvillain, le 31 octobre, malheureusement premier jour de reconfinement. Les membres du Conseil d'Administration de l'ACSERB ont réalisé la plantation des 360 bulbes dans le respect des gestes barrières.

AC Chennevières : Le bruit et la ruralité

Alors qu'en 2003, les mesures de bruit liées à la N12 étaient conformes à la réglementation de l'époque, nous constatons qu'en 2020 notre cadre de vie est fortement dégradé !

Au quotidien, nous subissons un bruit routier permanent et insupportable, exacerbé par la direction des vents, l'absorption de l'air, la différence de températures sol/couches d'air supérieures.

Cette situation est la conséquence directe de l'augmentation du trafic routier, la dégradation du revêtement jamais remplacé sur cette portion, le tassement

des merlons, le non-respect de la limitation de vitesse, l'ouverture permanente des ventilations de la tranchée couverte dans le sens province, sans aucune protection phonique...

Pour diminuer ces nuisances, faire le choix d'un enrobé phonique et utiliser des écrans anti-bruit semble un bon début.

Ensemble, poursuivons la réflexion car « le bruit rend malade », la pollution sonore engendre une fatigue dévastatrice sur la santé et, sous l'égide de la Mairie, organisons-nous face aux différentes pollutions et leurs solutions.



L'ADEE vous souhaite une bonne année 2021

Les années 2019 et 2020 ont renforcé les liens entre les associations « environnementales » et avec les jonctions d'associations JADE et l'Union des Amis du Parc. Ces deux années nous ont amenés à réfléchir ensemble aux évolutions souhaitables de l'administration de la commune et à formuler des propositions qui trouvent aujourd'hui leur application dans les outils participatifs : les ateliers citoyens.

Il dépend de chacun d'entre nous que ces avancées démocratiques soient couronnées de succès. Il y a deux façons de participer à ces ateliers : soit s'y inscrire à titre personnel, soit s'y faire représenter par vos associations.

L'ADEE a l'ambition de participer à ces ateliers pour Ergal et à s'investir avec les autres associations dans des sujets plus

globaux comme l'urbanisme, les communications, le patrimoine historique qui conditionnent l'avenir de la commune, son maintien dans une ruralité assumée.

Nous avons besoin de vous pour nous doter des outils de communication nécessaires pour assurer ces missions. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Gilbert Sengler





Chœur Saint Martin : une chorale de Noël masquée

C'est avec une joie non dissimulée (!) que quinze choristes masqués du Chœur Saint Martin se sont réunis sur le marché, le dimanche 20 décembre, pour offrir quelques chants de Noël à un public surpris et enthousiaste. Un grand merci à la Municipalité de nous avoir permis, à travers cette animation musicale, d'apporter une note joyeuse nous faisant un peu oublier la situation sanitaire actuelle.

Ensemble Ritournelle

Une ritournelle quand on l'a dans la tête, elle ne nous lâche plus. L'idée de la création de cet ensemble est de se réunir et pousser la chansonnette dans une ambiance amicale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une voix d'opéra pour se faire plaisir. Nous interpréterons des chansons de variétés populaires, à partir des années 50. Les répétitions se feront avec un accompagnement musical.

Nous nous réunirons les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18h30 à 20h00, salle Brigitte, située dans la cour derrière l'ancienne mairie (2 rue de Neauphle).

Merci de confirmer votre présence lors de votre première répétition.

Dans l'attente de partager ensemble un moment convivial nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact :
Raymond Rauzier
01 34 89 25 44 – 06 12 33 53 56
josray@free.fr



ASCM : une saison organisée sous le signe de l'incertitude



Quelques cartes de Noël créées par la section « éveil théâtre »

La saison 2019-2020 a été très perturbée par le confinement imposé dès la mi-mars. La mise en place de séances de substitution des cours n'a pas été possible. Comme certaines associations des communes voisines, nous avons décidé de ne pas rembourser les séances manquantes mais, en contre-partie, nous avons mis en place un certain nombre de remises pour la saison 2020-2021 : réduction des cotisations de 5 %, baisse de l'adhésion, deux semaines d'activités offertes, une journée de sport pour chaque

enfant inscrit à une activité sportive... Le respect des protocoles sanitaires a été scrupuleusement mis en place.

Pour le confinement de l'automne, fin octobre, nous étions mieux armés pour faire face. Ainsi, tous les cours, pour adultes et enfants, qui ont pu être organisés en visioconférence l'ont été.

Nous faisons tout pour continuer à assurer ces cours, dans les activités où cela est possible. Pour les autres activités, un rattrapage sera proposé pendant les vacances scolaires, selon un calendrier

communiqué ultérieurement par nos animateurs.

Comme annoncé précédemment, en fin de saison et après bilan, nous rembourserons les cours non dispensés au prorata temporis, à l'exception des cours en visioconférence et ceux proposés pendant les vacances scolaires.

Quant à l'avenir, il est bien difficile de programmer quelque rassemblement que ce soit, ainsi nous avançons avec prudence jour après jour en restant très vigilants.

La commune recrute...

La ville de Jouars-Pontchartrain lance régulièrement des recrutements afin de compléter ou renforcer l'équipe du personnel communal. Le recrutement se fait par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle.

Retrouvez toutes les offres d'emploi locales sur la page d'accueil du site Internet de la ville en cliquant sur l'onglet « Emploi ».



Comment nourrir les oiseaux en période hivernale ?

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) vous propose quelques conseils à suivre pour nourrir les oiseaux durant la période hivernale. Le nourrissage hivernal est une activité tout aussi généreuse que passionnante ! Comme pour chaque espèce animale, l'alimentation varie selon les saisons. En hiver, les oiseaux ont plus que jamais besoin de vous.

Retrouvez quelques conseils pratiques de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, qui vous permettront de bien vous occuper de ces petits êtres volatiles, qui peut-être, vous remercieront par de douces vocalises.

La sécurité avant tout !

Le principal ennemi de l'avifaune est le chat domestique. Pour contrer ces bêtes féroces avides de belles parties de chasse, vous pouvez installer des mangeoires dans un espace suffisamment dégagé et en hauteur, là où le félin ne parviendra pas à son but, malgré les multiples tentatives.

Hygiène et régularité dans le nourrissage

Les oiseaux aussi sont soucieux de leur hygiène. Il est alors conseillé de désinfecter les mangeoires régulièrement et de les déplacer afin d'éviter la transmission de maladie.

Nourrir artificiellement les oiseaux pour leur bien-être vous engage à le faire sans interrompre les approvisionnements tout au long de l'hiver.

La nourriture est à placer dans les mangeoires de préférence le matin de bonne heure et le soir avant le rassemblement des oiseaux en dortoir. Ils pourront ainsi reconstituer leurs réserves de lipides indispensables pour résister aux longues et froides nuits d'hiver.

Sur quelle période faut-il nourrir les oiseaux ?

Les oiseaux ont besoin de notre aide pour leur alimentation dès l'arrivée des premiers froids (autour de + 5°C la journée), c'est-à-

dire à la période hivernale. Saison durant laquelle les volatiles ont plus de mal à dénicher des insectes pour se nourrir, ces derniers étant sous forme de larve ou de nymphe afin d'assurer leur survie face au froid.

La fin de l'hiver est marquée par l'apparition des premiers insectes de taille adulte, qui jusque-là étaient sous forme de larve. Le débourrage des bourgeons arrive également avec la venue du printemps. Les oiseaux redeviennent alors totalement autonomes, c'est-à-dire en capacité de se nourrir sans l'aide humaine !

Quelle est la bonne alimentation pour l'avifaune ?

Vous pouvez placer dans les mangeoires des aliments riches en hydrates de carbone et en graisse :

- Diverses graines (tournesol noir, maïs, millet, chènevis...) et des boules de graines ;
- Des fruits (pomme, banane, poire, pastèque, raisin...).

Attention, contrairement aux habitudes, il ne faut surtout pas mettre du pain à leur

disposition, car en plus d'être bourratif et non nutritif, cet aliment contient du sel et des levures, éléments néfastes pour les oiseaux.

L'eau, élément indispensable !

Comme une grande majorité des êtres vivants, les oiseaux ont besoin d'eau et non pas seulement durant l'hiver, mais tout au long de l'année.

En plus de s'abreuver, l'eau leur permet de nettoyer leur plumage. Veillez à renouveler et à nettoyer l'eau régulièrement et surtout, n'y ajoutez aucun produit à sa contenance.

En suivant tous ces conseils, vous pourrez observer avec certitude la visite de ces petits volatiles dans votre jardin, qui ne seront alors pas que de passage durant la période hivernale.

Pour toute question ou renseignement supplémentaire, nous vous invitons à contacter **Monsieur Gilles Grandclaude, délégué du groupe LPO Cœur d'Yvelines**, au 01 34 89 45 84, ou à consulter le site Internet de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



« Avec vous une équipe d'avenir »

Laurent GISQUET, Catherine JACOB, Serge VILLAIN, Marie-Laure ROQUELLE et Laurent LE PAVEC

JOUARS PONTCHARTRAIN DOMMEVOIES LA ROCHEBOISSE LÉVAL LES MOULLEURS LA SERRAIE

AVEC VOUS UNE ÉQUIPE D'AVENIR

AVEC VOUS JP,

Adieu 2020, une année que nous ne regretterons pas beaucoup ! Nous vous souhaitons une très belle année 2021 qui, nous l'espérons, verra renaître les contacts humains, la liberté de mouvement et la joie de vivre.

6 mois déjà que la nouvelle équipe municipale œuvre pour Jouars-Pontchartrain. Nous essayons d'être le plus disponible possible, impliqués dans la vie de la commune et nous sommes régulièrement sollicités par l'équipe majoritaire. Nous apportons des axes de réflexions, des éléments de réponses concrètes, en toute transparence, sans arrière-pensées auprès de certains élus de la majorité, et en bonne intelligence avec l'autre liste dite minoritaire.

Une chose est certaine au bout de ces 6 mois : le PLU va être révisé... c'est une

bonne chose, compte tenu des erreurs que comportait celui qui a été voté fin 2019 et des risques qu'il présentait pour notre avenir.

Cet objectif est partagé par notre liste et la nouvelle équipe, semble-t-il !!! à suivre... Car en attendant les promoteurs se bousculent aux portes de la ville avec des projets pharaoniques.

Notre liste sera constructive et vigilante sur les termes du nouveau projet, qui prendra sûrement deux ou trois ans à sortir des cartons. Il ne sera sûrement plus question de gros ensembles urbains (nous l'espérons), même si la contrainte de réalisation des logements sociaux nous est toujours imposée.

En revanche l'arrivée du nouveau maire engendre des départs dans le personnel municipal.... Certains départs ont été voulu par lui (au détriment de la connaissance des dossiers ou des finances) et d'autres moins. On ne gère pas une centaine d'employés municipaux comme on gère des équipes dans une entreprise ou d'un syndicat.

Nous nous interrogeons aussi sur les idées

ou les projets que, parfois, nous attendons encore.... puisque l'on nous demande les nôtres. Des élus nouveaux dans la fonction, avec un personnel très mobile, est-ce vraiment un gage de stabilité pour notre commune ou une démarche de modification profonde ? Nous sommes donc attentifs à l'avenir dans le contexte actuel où une communication tous azimuts ne suffit pas.

Il faut écouter, rassurer, avoir une vision claire de l'avenir pour expliquer les projets et partager en prenant le temps, auprès de tous, sans discrimination. Mais il faut aussi agir, gérer et assumer pour être crédibles aux yeux de tous ; c'est notre démarche et nous l'assumons au quotidien.

Pas de citation de notre part... mais juste des mots simples : **Bonne et heureuse année 2021 pour vous et à vos proches. Nous restons comme toujours à votre écoute.**

AVEC VOUS JP sur Instagram et Facebook

L.gisquet@jouars-pontchartrain.fr

avecvousjp@gmail.com

« Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain »

Pascal MARTEAU, Amandine LOTODÉ, Ludovic EDEYER



Nouvelle organisation

Cette première tribune de l'année 2021 nous permet de vous souhaiter une belle année 2021 pleine d'espoir et de sérénité. Le chemin vers la lumière sera encore long et difficile mais il est impératif que nous puissions laisser derrière nous ce que 2020 nous a fait subir socialement, sanitaire, psychologiquement et économiquement. Arrêtons les discours d'opportunité, les tergiversations : agissons !

En bonne intelligence avec l'ensemble des élus minoritaires, nous sommes vigilants sur les dossiers importants qui impactent la commune pour son présent et son futur. L'urbanisme est en tête de nos préoccupations car force est de constater que la commune fait face à de nombreux dossiers sensibles, dont celui du 40 route de Paris, que nous suivons de très près, grâce aux interventions partagées des membres de

la commission Urbanisme. Cependant, la vigilance doit être constante et les équipes à l'écoute, et nous nous mettons à disposition de la commune pour avancer ensemble.

Nous regrettons cependant d'avoir vu en 2020 que la communication de la mairie vers les Chartripontains se fasse au travers d'une page Facebook privée, mais espérons avoir été entendus afin que les canaux de la mairie reprennent leur place.

Mais au-delà de tous les dossiers, il est un sujet qui nous préoccupe, la perte du capital savoir du fait de départ au plus haut niveau de l'équipe communale. Vous comprendrez notre inquiétude face à une situation où la nouvelle équipe municipale serait accompagnée par des agents municipaux n'ayant pas la mémoire exhaustive des dossiers.

On peut entendre qu'un nouveau maire ne souhaite pas conserver le Directeur Général des Services car il ne convient pas au nouveau projet voulu. C'est son droit et cela se pratique dans les grandes communes où celui-ci s'installe avec toute une équipe « politique ». Néanmoins,

des démissions telles que celles de la responsable des services financiers faisant office de directrice générale adjointe, ou du brigadier-chef principal (précédé par un de ses collègues) nous préoccupe, toujours du fait de la perte possible d'informations.

Il reste aujourd'hui une policière municipale et un ASVP, très en deçà des seuils de policiers municipaux par nombre d'habitants, alors que nous sommes toujours au plus haut niveau d'alerte Vigipirate et à priori pas de recrutement en vue.

Quant au respect des règles du code de la route, il devient inexistant : stationnement anarchique, vitesses excessives, motos pétaradantes...

Nous appelons au civisme de chacun pour respecter la vie à Jouars-Pontchartrain.

Nous resterons donc très présents sur la gestion de votre commune malgré notre statut.

En vous souhaitant une très belle année 2021 !

Nb : retrouvez-nous sur notre page FB :

www.facebook.com/bienvivreensembleajp

Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

15 OCTOBRE 2020

Finances

- Premier acompte de 30 000 € au CCAS sur la subvention 2020
- Subvention à la DIM d'un montant de 1000 €

Administration générale

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal pour 2020-2026
- Signature de la charte citoyenne d'engagement pour le Sud-Yvelines
- Adoption de la charte du Conseil des Sages
- Autorisation de réaliser les démarches pour l'adhésion de la commune à la Fédération des Villes et des Conseils des Sages (FVCS)

Ressources humaines

- Instauration de l'IFSE au profit des Ingénieurs et Techniciens de la filière technique
- Instauration du complément indemnitaire dans les conditions indiquées
- Adoption des modifications apportées au tableau des effectifs

Urbanisme

- Acceptation de la garantie d'emprunt VILOGIA
- Décision de prescrire la révision n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal
- Précision des objectifs de ce PLU

Syndicats

- Précision sur le rapport d'activité 2019 du SIARNC qui sera mis à disposition du public au bureau du secrétariat du maire
- Précision sur le rapport d'activité 2019 du SILY qui sera mis à disposition du public sur le site internet de la commune

19 NOVEMBRE 2020

Finances

- Approbation de la décision modificative n°1 du budget communal

Développement économique

- Fixation du prix de la location du bail commercial du local situé 23 route de Paris
- Décision de la création d'une agence postale communale dont la création interviendrait dans le dernier trimestre 2021

Urbanisme

- Approbation du transfert du terrain d'assiette foncière, composé de la parcelle cadastrée section A n°4844 d'une surface de 13 998 m², et du bâti du collège Saint-Simon, au bénéfice du Département des Yvelines, à titre gratuit
- Accord donné au paiement, sur l'exercice 2021, de la subvention complémentaire pour surcharge foncière pour un montant

de 70 000 € à la Société DOMNIS, afin de réaliser 31 logements sociaux sis 1 rue de la Butte à Madame

- Communication du bilan des acquisitions opérées par l'EPFIF en 2019 pour le compte de la commune, et objectifs pour 2020
- Approbation de la convention d'intervention foncière avec l'EPFIF pour la réalisation de programmes d'habitats mixtes sur les secteurs déterminés dans la convention et ses annexes
- Annulation et remplacement de la convention conclue avec l'EPFIF en date du 24 mai 2018
- Opposition au transfert de la compétence d'élaboration du Plan local d'urbanisme à la Communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Demande au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition

Syndicats

- Précision sur le rapport d'activité 2019 du SEY 78 qui sera mis à disposition du public sur le site internet de la commune
- Précision sur le rapport d'activité 2019 du SIAMS qui sera mis à disposition du public sur le site internet de la commune

17 DÉCEMBRE 2020

Finances

- Autorisation de l'ouverture de 25 % des crédits investissements de 2021
- Décision de renouveler l'adhésion à l'Association de Diodurum (APSAD) pour la durée du mandat
- Approbation du forfait « enlèvement et élimination » des dépôts sur voie publique et des dépôts sauvages de déchets par les services municipaux
- Subvention à l'Union des Anciens Combattants d'un montant de 450 €

Développement économique

- Décision de donner un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2021 à savoir 9 ouvertures dominicales, pour les commerces de détails, aux dates suivantes : 24 janvier, 14 février, 27 juin, 29 août, 28 novembre, 5, 12, 19 et 26 décembre 2021 après saisie de la CCCY pour avis

Administration

- Désignation de Monsieur Villain en qualité de délégué suppléant de la commune au comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Précision que Monsieur Boyé remplace Monsieur Guittard en qualité de délégué titulaire de la commune au comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Ressources humaines

- Décision de la création d'un poste d'attaché principal et d'un poste de rédacteur principal de 2^e classe
- Décision de la suppression d'un poste de rédacteur
- Autorisation à Monsieur le Maire de signer l'avenant de prolongation à la convention de mise à disposition d'un agent technique pour la maintenance informatique à Neauphle-le-Château.

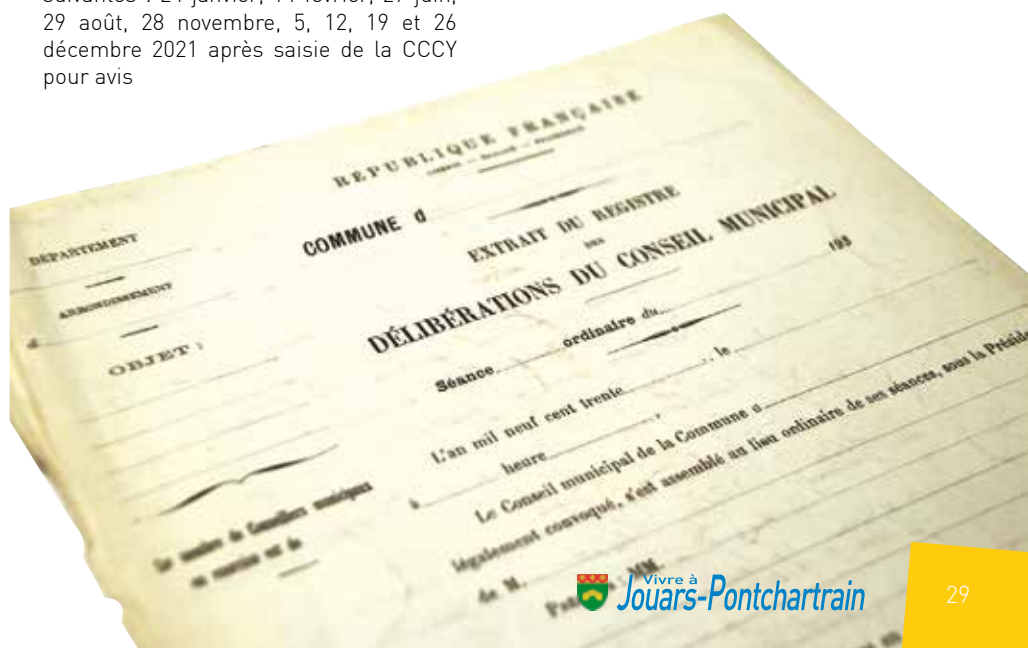
Transport

- Autorisation à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°2 à la convention partenariale du réseau Plaine de Versailles relatif à la prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2023, établie entre Île-de-France MOBILITÉS, Transdev Île-de-France établissement d'Ecqueville, Transdev Île-de-France établissement de Houdan, CSO, Cars HOURTOULE et STAVO.

Syndicats

- Précision sur les rapports d'activité 2019 du SIRYAE de l'ARS qui seront mis à disposition du public sur le site internet de la commune

Visionnez les vidéos des conseils municipaux sur la page YouTube de Jouars-Pontchartrain.



Eco Run : courir solidaire !

C'est une magnifique initiative qui a été prise par des Chartripontains, en décembre dernier. William, habitant de la Richarderie en est à l'origine mais « modestement et humblement », comme il le précise lui-même. L'idée de l'Eco Run est née d'un simple constat durant son footing... Pourquoi ne pas allier le plaisir de courir à celui d'embellir notre environnement ?

C'est ainsi, que le 13 décembre, un petit groupe constitué par William à l'aide des réseaux sociaux, composé d'Ana, Charlotte, Chrystelle, Cathy, Erwan, Grégory et William, s'est lancé dans un Eco Run. Les huit kilomètres parcourus, à un rythme adapté aux deux enfants de 10 ans qui faisaient partie de l'aventure, ont permis de ramasser sept sacs de déchets en 1h20. Les paquets de cigarettes et masques arrivent en haut du podium des déchets collectés ! Quelques « pépites » ont également été trouvées au bord de la route : une bouteille de rhum et une brique de lait pleines, un sac Mc Do entier... Solidaire et civique, cet Eco Run a aussi été un joli moyen de faire connaissance avec d'autres habitants comme le souligne William : « Merci aux personnes croisées qui nous ont encouragés et surtout un grand merci à notre flotier qui était présent pour notre arrivée. ».

Face au succès de cette première course verte, une deuxième édition a été lancée le dimanche 17 janvier et William aimerait pouvoir fidéliser les coureurs et faire de l'Eco Run un rendez-vous trimestriel ou mensuel : « Marche sportive ou running cool + ramassage de déchets dans notre si belle commune et environs. Un sac poubelle, une paire de gants et du fun

nous seront nécessaires ! Rejoignez-nous seul(e), en couple, en famille, entre voisins... l'ambiance est très sympathique ! »

La commune se fera un plaisir de relayer les prochains rendez-vous !



Venez découvrir l'épicerie participative de Pontchartrain



De plus en plus, on voit s'ouvrir autour de nous des Épis ou Épiceries Participatives, tel l'Épi c' tout, situé à Jouars-Pontchartrain. L'objectif de ces Épis est de reprendre le contrôle de son alimentation, en privilégiant la qualité, la proximité et l'éthique dans le choix des produits, tout en favorisant la rencontre d'adhérents qui partagent des valeurs de solidarité.

Outre le fait de proposer des produits locaux, souvent bio et de qualité à des prix attractifs, les Épis permettent à la fois de recréer du lien social, de favoriser la rencontre entre les habitants, développer la production locale et réduire les émissions de CO₂ liées au transport des marchandises.

En échange de deux heures par mois, chaque adhérent peut avoir accès aux produits distribués par l'Épi. Sur la base d'un planning participatif, chacun se charge de tenir l'épicerie, préparer les commandes, accueillir les adhérents ou collecter les produits chez les producteurs. Lorsqu'on adhère à l'Épi, ce n'est pas simplement pour y faire ses courses, c'est aussi pour échanger sur la qualité des produits, pour donner son avis, partager ses recettes,

découvrir de nouveaux produits autour d'un café, d'une dégustation de miel, de vin ou de crêpes selon les événements organisés au sein de l'épicerie.

Alors, si vous désirez trouver des alternatives à ce qu'est devenu le monde de la consommation aujourd'hui, venez nous voir et nous vous ferons découvrir tous les atouts de l'Epi c'tout !

L'Epi c'tout est ouvert :

- les mercredis et vendredis, de 17h30 à 19h00 ;
- les samedis, de 10h00 à 13h00.

40 route du Pontel (à l'arrière du Cabinet Tizorin) 78760 Jouars-Pontchartrain
<https://colibris-wiki.org/epictout>
www.facebook.com/epictout78



Le carnet

ILS SONT VENUS AU MONDE

CANABATE Samuel	le 2 octobre 2020	GROSSEAU Victor	le 27 novembre 2020
DIARRA Néphéli	le 24 octobre 2020	SWAN Aurelia	le 27 novembre 2020
OLLIVIER Janissa	le 27 octobre 2020	LANDAUER Ernest	le 11 décembre 2020
PETIT Marceau	le 6 novembre 2020	TRONCIN DE SAINT POL Joséphine	le 19 décembre 2020
RENE-dit-BOIS Mila	le 7 novembre 2020	GUILLARD Alice	le 22 décembre 2020
BOURGUIGNON Jules	le 25 novembre 2020		

ILS SE SONT UNIS

FOIRATIER Mathilde & PACHECO Rémy	le 26 septembre 2020	HUREL Madeleine & BROCHARD Henri	le 5 décembre 2020
GOUGÉ Aurélie & HERRMANN Romain	le 7 novembre 2020		

ILS NOUS ONT QUITTÉS

RAULT Pascal	le 25 mars 2020	DURAND André	le 14 novembre 2020
ADELLE Ernest	le 6 avril 2020	ARRAULT Pierre	le 17 novembre 2020
DE MOURA José	le 1 ^{er} octobre 2020	BOULENGER Anna veuve BRACHET	le 17 novembre 2020
FOURRÉ Pierre	le 4 octobre 2020	LUBERT Michelle veuve MARNOT	le 24 novembre 2020
BANNIER Georges	le 14 octobre 2020	PATOTY Christiane épouse VERCAUTEREN	le 24 novembre 2020
MERVEILLEUX Paulette veuve FÉTRO	le 16 octobre 2020	PARADIS Nicole veuve FAVIER	le 27 novembre 2020
LOUICHON Suzanne veuve PECH	le 24 octobre 2020	GUILLLOT Franck	le 30 novembre 2020
OLECK Caroline veuve POLLET	le 2 novembre 2020	LÉONARD Daniel	le 3 décembre 2020
CHAMBIN Solange veuve TIMON	le 3 novembre 2020	PUYBARAUD Elise veuve PUECH	le 9 décembre 2020
ROBIN Roger	le 3 novembre 2020	OHAYON Rachel veuve MUSCARELLO	le 12 décembre 2020
SANCHEZ Florence veuve DOYER	le 3 novembre 2020	CARETTE Raymonde veuve FLÈCHE	le 13 décembre 2020
LEMOINE Roger	le 4 novembre 2020	PAUL-HAZARD Marguerite veuve GROULT	le 14 décembre 2020
BROSSIER Yvette divorcée MONIN	le 5 novembre 2020	AMIOT Andrée veuve SIROUX	le 17 décembre 2020
MARITON Pierrette veuve RAMONDENC	le 5 novembre 2020	ANJUERE Michel	le 17 décembre 2020
TURRIÉS Roger	le 6 novembre 2020	BEAUGER Yvette veuve DESNOS	le 19 décembre 2020
BAUDIC Marie veuve BREUZÉ	le 8 novembre 2020	ROBERT Félicité veuve JAGOU	le 19 décembre 2020
BONIFORTI Ginette divorcée SARRAZIN	le 9 novembre 2020	BATYS Jeanine veuve PIAT	le 20 décembre 2020
LAURENT Bernadette divorcée LANG	le 9 novembre 2020	BÉREAU Geneviève divorcée RAMOGIDA	le 21 décembre 2020
RENAULT Jean	le 11 novembre 2020	VIGNERON Madeleine veuve MOULIN	le 31 décembre 2020
COLFAVRU Aimée veuve CHEVALOT	le 13 novembre 2020		

AGENDA

**MERCREDI 10 MARS
ET VENDREDI 25 JUIN**

Collectes de sang

au foyer rural



**UN DIMANCHE
SUR DEUX**

Point d'échange avec vos élus sur le marché

Prochain rendez-vous le dimanche 7 février 2021
à partir de 10h30 durant le marché
(place du 8 mai 1945)



**TOUS LES MERCREDIS
DE 14H00 À 16H00**

« Allô Monsieur le Maire »

au 01 34 91 01 04